

2018

Rapport d'activité





Sommaire

Mot du Président		5
Mot du Directeur		6
Partenaires et collaborations		7
Ça s'est passé en 2018		8
Remerciements		9
Les succès dans la presse 2018		10
Événements		11
La COREB		14
Développement territorial		27
Urbanisation / nature et paysage		29
Mobilité		31
Développement économique		34
swiss aeropole SA		46
Lobbying et soutien		56
Formation		58
Collaborations inter-régionales & cantonales		60
Divers		63
Statistiques		64
Associations régionales	Ascobroye	66
	ARBV	74
Agenda 2019		77

Mot du Président

Ma première année à la présidence de la COREB a touché à sa fin et elle fut déjà riche en souvenirs. Nous avons fêté les trente ans d'existence de notre belle communauté ainsi que l'ouverture du Boschung Technology Center pour n'en citer que deux.

Tournons notre regard vers 2019, ce qui me permet également de mettre en évidence la variété de domaines que la COREB touche via son activité.

Sur le plan économique, nous aurons l'occasion de marquer l'inauguration du bâtiment de Swiss Aeropole SA sur l'aérodrome de Payerne qui apportera un facteur supplémentaire au développement industriel de notre région. En combinaison avec le parc technologique, il s'agit d'une étape clé dans notre stratégie de développement de la Broye.

Sur le plan territorial, le plan directeur régional pour la Broye fribourgeoise et vaudoise est en cours d'élaboration. Cette démarche commune est cruciale pour permettre une coordination adaptée et cohérente de l'aménagement du territoire dans notre Broye intercantonale.

La COREB s'engage également dans le domaine des transports avec une attention particulière à l'amélioration de l'offre et des correspondances ainsi que le développement d'un centre logistique ferroviaire d'importance et au niveau du médico-social avec le souhait de créer un réseau de santé efficient au service de notre population.

Comme vous le voyez, la COREB ne manque pas de projets palpitants et ambitieux. Ceux-ci sont possibles grâce à votre engagement et votre soutien. C'est pourquoi, j'aimerais terminer ces quelques lignes avec une citation d'Henry Ford : « Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. ».



Nicolas Kilchoer
Président de la COREB
Préfet de la Broye



Président
de la COREB
de 2018 à 2022



Mot du Directeur

« Quand un cachalot vient de tribord, il est prioritaire. Quand il vient de bâbord, aussi ! » Cette citation d'Olivier de Kersauson, reprise par Joseph Deiss dans son dernier ouvrage, peut susciter de multiples interprétations. Les adeptes du verre à moitié vide y verront une fatalité ; les autres, plus optimistes, trouveront dans ces deux phrases une opportunité à saisir, une chance à ne pas manquer, de manière humble, en prenant son destin en main pour continuer sa route, et voir vers demain.

Les célébrations du 30^{ème} anniversaire de la COREB suivaient cette deuxième manière de voir les choses. Certes, on commémore trente ans de collaboration régionale, mais surtout on continue notre marche en avant. Ensemble. Avec nos forces propres, nos potentiels qui déploient leurs effets comme le magnifique site du BTC Boschung sur Aeropole, avec nos entrepreneurs intrépides qui investissent sur l'avenir et qui attendent de la région qu'elle fasse preuve de modernité, sans oublier ses valeurs, mais en regardant résolument vers l'avenir, en misant aussi sur la jeunesse qui fera la Broye de demain.

C'est là, le rôle de la COREB. Il s'agit de continuer à fédérer cette magnifique région de la Broye pour la rendre plus forte afin d'affronter les défis d'aujourd'hui et surtout de demain. Les chances sont là, elles ne nous attendent pas ; il faut donc impérativement les saisir. Notre écosystème est en perpétuelle mutation et se moque bien des petites querelles de clocher ou des balustrades autour du pré carré. Nous serons prêts à saisir notre chance ensemble ou nous regarderons passer le train.

Personnellement, je suis convaincu que forte de ses expériences fructueuses qui lui ont permis de gagner là où d'autres ont perdu, la Broye saura se mobiliser et trouver le chemin qui la mène déjà vers des projets à succès et continuera dans la même direction. Les démonstrations de ces succès ne manquent pas et il suffit d'observer le site d'aeropole pour s'en persuader.

Des challenges de taille se profilent, particulièrement en matière d'aménagement du territoire, de mobilité, de formation, de santé et d'économie. La Broye va devoir faire front commun, se mobiliser, pour rester maîtresse de son destin, s'adapter aux nouveaux paradigmes dictés par l'évolution de notre société. Ensemble et unie, la Broye pourra prendre le virage de la numérisation, de la digitalisation et l'amélioration du niveau de l'emploi dans la région.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping arch over a smaller, more detailed signature.

Pierre-André Arm

Directeur de la COREB

Partenaires et collaborations

L'une des missions principales de la COREB consiste à mettre en valeur la région de la Broye dans le cadre de ses actions de promotion économique. Ces actions ne se résument pas à éditer des brochures publicitaires ou à figurer dans des foires spécialisées avec un stand à l'effigie de la Broye et vanter les qualités indéniables de notre région. Il faut compléter ces aspects strictement publicitaires par des interventions ciblées de politique régionale dans le but d'améliorer les conditions-cadre. Pour ne citer que les plus importants, il s'agit de l'amélioration des infrastructures de mobilité (routes, mobilité douce, transports publics, transports de marchandises, etc), des mesures d'aménagement du territoire, de mise en place de stratégies.

Tous ces efforts s'inscrivent dans la durée et poursuivent l'objectif d'augmenter l'attractivité de la Broye intercantonale aux fins de créer de nouvelles places de travail et ainsi améliorer la situation de l'emploi. La Broye dispose de très belles zones d'activités dont le potentiel de développement est indéniable. Toutefois, la disponibilité de terrains ne suffit pas. Nombre d'autres arguments et facilités doivent être mis en œuvre de manière à répondre aux demandes actuelles des entreprises. L'année 2018 fut riche en participation à des groupes de travail mis en place dans les pôles de développement de la région. Ces groupes de travail sont constitués de représentants des Communes, des services cantonaux impliqués dans la problématique locale, de la COREB et parfois même de propriétaires. Si les réflexions peuvent parfois paraître longues et même fastidieuses, il n'en demeure pas moins qu'elles sont nécessaires si l'on souhaite que le produit réponde d'une part aux aspirations cantonales et régionales en matière de développement économique et, d'autre part, aux besoins de l'économie. De surcroît, la collaboration étroite entre les Autorités cantonales et les acteurs régionaux permettent dans la plupart des cas, par le travail en amont, de faciliter la réalisation des projets concrets lorsque ceux-ci se présentent.

Dans ses actions de promotion prospective, la COREB continue à collaborer étroitement avec les organismes spécialisés dans promotion endogène et exogène que sont la PromFR, le SPEI, le DEV, le GGBA et SGE. Ces contacts permettent de pouvoir proposer des terrains ou des locaux situés dans la Broye et qui correspondent aux critères de choix définis par les prospectus étrangers qui ont été démarchés ou qui se sont adressés à ces organismes de promotion.

La base de données de la COREB, soigneusement actualisée, sert d'outil indispensable pour répondre de manière ciblée aux différentes recherches d'entreprises locales en mal d'espace ou de prospectus susceptibles de s'implanter dans la Broye. L'étroite coopération avec les Communes est essentielle pour disposer de données actualisées et renseigner de manière précise nos « clients ». A terme, avec la mise en œuvre de systèmes de gestion des zones d'activités imposée par la LAT, cette activité va gagner encore en importance.

Ça s'est passé en 2018

Janvier

- * Convention COREB- swiss aeropole SA
- * Inauguration co- working Voie 70 à Moudon
- * Forages Rose de la Broye

Février

- * Prise de position PDCant Fribourg
- * Copil Agri & Co Challenge
- * Copil Elanco
- * Règlement Provision pour infrastructures culturelles et sportives
- * Introduction au sein du Bureau santé Broye
- * Nouvelle organisation de la Commission économique
- * Séance politique Région- FA- Ruag

Mars

- * Entrée de swiss aeropole SA dans les containers de la COREB sur swiss aeropole

Avril

- * Octroi d'une aide FDR à Art Mur Estavayer
- * Première séance du groupe de concertation

Mai

- * Prise de position PDCant Fribourg
- * Octroi d'une aide FDR à Mauron-Musy à St-Aubin et à la muséographie de l'abbatiale de Payerne

Juin

- * Rencontre avec les Conseillers d'Etat de Quattro et Steiert pour l'élaboration d'un PDR Broye intercantonal
- * Rdv avec le Conseiller fédéral Parmelin en faveur des emplois sur la base aérienne
- * Octroi d'une aide prise sur la Provision pour infrastructures culturelles et sportives pour l'achat d'une œuvre majeure d' E. Burnand

Juillet

- * Inauguration Grisoni-Zaugg à Domdidier

Août

- * Bénichon du Pays de Fribourg à Estavayer-le-Lac
- * Séance CAPE pour serre expérimentale à St- Aubin
- * Nouvelle carte cyclo-touristique

Septembre :

- * Inauguration Boschung Technology Center sur swiss aeropole
- * Apéritif économique broyard au GYB à Payerne

Octobre :

- * Cérémonie Awards Agri & Co Challenge

Novembre :

- * Landsgemeinde région des 3 lacs à Morat
- * 30 ans de la COREB

Décembre:

- * Lancement études préliminaires PDR Broye
- * Octroi d'une aide FDR à Limat SA Granges-Marnand

Remerciements

Notre rapport d'activité 2018 donne l'opportunité à la COREB de remercier ses partenaires, dont la collaboration est impérative pour atteindre ses objectifs :

Les Conseils d'Etat du canton de Fribourg et du canton de Vaud
Les Députés broyards vaudois et fribourgeois
La Conseillère nationale
Les services de l'Etat, tant fribourgeois que vaudois, et en particulier la PromFR et le SPECo
Les représentants des régions de la CODEV et d'Innoreg FR
Les organisations de promotion économique et à l'innovation
Le DEV et le GGBA
Les Communes de la COREB
Les membres des comités directeurs de la COREB, de l'ARBV et d'Ascobroye
Les membres des différentes commissions et groupes de travail de la COREB
Les membres privés de la COREB
Les représentants des départements et offices fédéraux
Les dirigeants de la Base aérienne de Payerne
Les offices de tourisme régionaux et cantonaux
Les entreprises de transport actives dans la Broye
M. Urs Ryf, mandataire technique du projet Aéroport
Innobridge, mandataire pour la partie businessplan et technopôle du projet Aéroport
La CVCI, la CCIF, le GIB et le Centre patronal vaudois
Les CO et écoles secondaires
Le GYB
Le CPNV et le GPA
Le personnel du bureau de la COREB
Et toutes les personnes qui ont contribué aux larges tâches effectuées durant cette année 2018, œuvrant ainsi à la réalisation et au développement d'une Broye unie.

Merci

Les succès dans la presse

La Liberté 08.05.2018

Un Drone Pole projeté à Payerne

Quatre acteurs innovants de l'industrie sont à l'origine d'un projet qui pourrait se concrétiser dès 2019. Un drone Pole projeté à Payerne.



«Le drone Pole est un projet ambitieux qui vise à développer une nouvelle génération de drones pour l'agriculture et l'industrie.»

La Liberté 27.06.2018

La Broye négocie avec Guy Parmelin

Une délégation intercantonale a demandé une augmentation des emplois sur l'aérodrome de Payerne. La Broye négocie avec Guy Parmelin.



«L'aérodrome de Payerne est un atout majeur pour la région et nous espérons que les négociations avec le ministre de l'Énergie et de la Mobilité se dérouleront bien.»

La Broye Hebdo 22.11.2018

Vers un plan directeur intercantonal

AMÉNAGEMENT Projet vieux de 10 ans, la réalisation d'un plan directeur régional à l'échelle de la Broye valdo-fribourgeoise avance plus concrètement. En cause: un délai de trois ans côté Fribourg. Les Conseils d'Etat des deux cantons soutiennent la démarche.



«Ce projet est essentiel pour assurer le développement durable de la région et nous sommes satisfaits de l'engagement des deux cantons.»

La Liberté 18.07.2018

Le fumet de la Bénichon en souvenir

TERROIR Le pari est réussi pour le comité d'organisation de la Bénichon de Payerne. Pierre-André Arm et son équipe ont remis cette fête dans la vieille ville, avec l'adhésion escomptée. Mais il s'agit aussi que cette tradition sera renouvelée dans le CHJ à la fois.



«La Bénichon est une fête qui rassemble toute la communauté et nous sommes fiers de la voir prospérer.»

24 Heures 09.09.2018



Employant plus de 700 personnes dans le monde, le groupe Boschung a inauguré vendredi son nouveau centre de recherche et développement à Payerne.

Avec les 180 emplois de Boschung, l'aéropôle décolle

Payerne. Le groupe, leader mondial dans le déneigement, a inauguré ses locaux. C'est la première implantation dans le secteur.

La Broye Hebdo 04.10.2018

«J'essaie de me démultiplier»



«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

24 Heures 13.08.2018

Un nouvel atout pour découvrir la Broye à vélo

Tourisme Les destinations de Région Lac de Morat, Avenches, Estavayer-le-Lac/Payerne et Moudon viennent de sortir une nouvelle carte de cyclotourisme illustrée.

«L'année 2018 est celle du vélo pour la promotion de Suisse Tourisme. Comme c'est une thématique très parlante dans notre région et que notre dernier support datait de plus de dix ans, il était temps de renouveler la carte.»

La Broye Hebdo 06.12.2018

La Broye doit continuer à perdre de vue ses frontières

ANNIVERSAIRE Jeudi dernier, la Coreb a célébré ses 30 ans d'existence. Les festivités se sont déroulées dans le Boschung Technology Center.



«La Coreb est une région magnifique, avec une forte identité, avec beaucoup d'acteurs et de projets. Notre région doit continuer de sauter par-dessus les frontières, les cantons et rester fidèle à sa rivière, son lac, tout ceci pour agir ensemble.»

La Liberté 24.11.2018

«J'essaie de me démultiplier»

La Communauté régionale broyarde à 30 ans. A sa tête, Pierre-André Arm s'exprime.



«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

Quelques dates saillantes pour la Coreb

Le préfet Nicolas Kälcher, président de la Coreb, a rappelé brièvement quelques dates-clés de l'entité intercantonale au cours de ces 30 ans. L'acte de la Coreb a été fondé en 1988 par un regroupement de communes et d'industriels, acteurs de la vie régionale. Les statuts sont adoptés en 1990. Avec une première action pour accélérer le projet d'autoroute. En 1991, le projet de gare est présenté. Une connexion hospitalière est mise en place en 1992. Constitution de l'usine de la Broye SAs en 1994, société chargée de la mise en place du futur restaurant. 1996: inauguration de l'Alpe d'Avenches, site d'un aérodrome privé à Payerne. Le Gymnase de Payerne est inauguré en 1997. Le projet de gare est repris en 2002. Le projet de gare est repris en 2002. Le projet de gare est repris en 2002.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«Sans la Coreb, la Broye serait une belle catastrophe»

«Sans la Coreb, la Broye serait une belle catastrophe» est le titre d'un article qui explore le rôle de la Coreb dans le développement de la région.

UN DÉBIT D'HISTOIRE CONSTANT

UN DÉBIT D'HISTOIRE CONSTANT est le titre d'un article qui explore l'histoire de la Coreb.

Patinatoire régionale au point mort

Jusqu'à présent, le directeur de la Communauté régionale de la Broye (Coreb), Pierre-André Arm, a également annoncé la dissolution de la commission en charge de la patinoire régionale. Cet important projet envisagé sur la zone de la Flâche à Payerne risque d'être zélé pour un bon moment. En cause: l'absence, pour une majorité des communes broyardes, de l'occupation des fonds d'investissement de la future patinoire, évalués entre 400 000 francs (investissement architectural) et 900 000 francs. Le coût de la future installation, dont la dimension est le standing des autres patinoires, est estimé à 1,5 million de francs.

La Broye Hebdo 06.12.2018

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

«J'essaie de me démultiplier»

«J'essaie de me démultiplier» est le titre d'un article qui explore le parcours de Pierre-André Arm, directeur de la Communauté régionale de la Broye.

Apéritif économique broyard

L'apéritif économique broyard a réuni en 2018 quelques 300 convives issus d'entreprises régionales, venus assister à la Conférence de la loutre in Chief de QoQa, M. Pascal Meyer, le jeudi 27 septembre 2018 à l'Aula du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB) à Payerne. Le lieu a été choisi en raison du fait que la salle de la Prillaz à Estavayer a démontré ses limites de capacité.

Pascal Meyer a fondé l'entreprise QoQa.ch en 2005, une plateforme qui, chaque jour, vend un nouveau produit pendant 24 heures à prix cassé. Cette plateforme met en réseau les membres de sa communauté, interagit avec eux et cherche constamment à leur proposer des bons plans à partager entre amis ou des nouveaux produits. L'entreprise a démarré fort et son succès florissant lui permet de développer son offre (Qsport, Qwine, Qooking, Qids, etc), jusqu'à la construction d'un QCenter qui accueille la start-up, mais aussi d'autres acteurs impliqués dans l'innovation ainsi que divers services aux employés. Les invités ont eu la possibilité de poser toutes sortes de questions durant la partie interactive, lors de laquelle Mme Danielle Pittet œuvrait en qualité de médiatrice. La deuxième partie de la soirée, comme à l'accoutumée, s'est concentrée sur le réseautage autour d'un apéritif dînatoire, servi cette année par M. Dominique Joye du Restaurant du Port à Estavayer-le-Lac dans le réfectoire du GYB. Cet événement est considéré comme un rendez-vous important par les acteurs de l'économie régionale et remporte un franc succès, puisque ce ne sont pas moins de 270 participants qui ont profité de l'occasion qui leur était donnée de se rencontrer à cette occasion.



30 ans COREB

Le 29 novembre 2018, la COREB (Communauté régionale de la Broye) a célébré le 30^{ème} anniversaire de sa fondation. L'événement a eu lieu dans les locaux du Boschung Technology Center, bâti sur le swiss aeropole de Payerne. Tout un symbole ! L'occasion pour la COREB de rassembler les acteurs économiques et communaux de la région ainsi que les instances cantonales. Ainsi, plus de 250 convives se sont retrouvés dans des locaux réaménagés pour la circonstance en quatre espaces, nommés respectivement Payerne, Estavayer, Moudon et Avenches. Chaque zone représentait un univers particulier évoquant les joyaux de la région et symbolisait les thèmes principaux de l'activité de la COREB.

Dans l'espace Payerne, Nicolas Kilchoer, Président, a ouvert les feux en retraçant la genèse de la COREB depuis ses débuts en 1988 et les défis qu'elle s'est vue relever. Il s'agit entre autres, de la création de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) sur deux sites, le gymnase intercantonal de la Broye (GYB), la création de swiss aeropole, un bon nombre d'implantations d'entreprises, l'amélioration des transports publics, etc. L'espace Estavayer a accueilli un échange dynamique entre le Directeur de la COREB et l'ancien Président de la Confédération Joseph Deiss. La morale de cette petite passe d'armes se résume dans la citation d'Olivier de Ker-sauson : « Quand un cachalot vient de tribord, il est prioritaire. Quand il vient de bâbord aussi ! ».

L'espace Moudon a permis à 4 entreprises de la région que sont Boschung, WeDo, Mauron Musy et SolarStratos de s'exprimer sur les besoins de l'économie et la valeur ajoutée qu'apporte la COREB dans le renforcement du tissu économique broyard. Enfin, l'espace Avenches a accueilli le Conseiller d'État Olivier Curty qui a apporté sa vision cantonale sur le rôle de la COREB dans le cadre du développement de la Broye intercantonale. Après une magnifique prestation rythmée des jeunes danseurs hip hop d'Avenches, la place a été donnée aux produits du terroir régional pour un moment convivial agrémenté par le groupe Y-Jazz.

Comme l'a relevé Nicolas Kilchoer, ces 30 ans d'action au service du développement de la Broye forment un socle pour relever les nombreux défis qui se présentent à elle. Il s'agit, pour ne citer que les principaux, d'améliorer la situation de l'emploi, prendre le virage de la numérisation, mettre en place un réseau de santé dans la Broye intercantonale, coordonner la vision broyarde en matière d'aménagement du territoire dans un Plan directeur régional, améliorer les transports publics et les infrastructures pour le bien de la population. Les challenges ne manquent pas, le potentiel est bien présent, il convient de consentir aux efforts nécessaires pour les concrétiser.

Événement

Apéritif économique broyard



Événements

Ses buts

L'association a pour but l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régional harmonieux. A cet effet, elle favorise la prise de conscience des intérêts communs de la région et soutient leur promotion.

Le Comité directeur

Le Comité a siégé à 11 reprises en 2018



Nicolas Kilchoer
Président,
Préfet de la Broye



Olivier Piccard
Vice-Président,
Préfet de la Broye -Vully



Christelle Luisier Brodard
Présidente Association
Région Broye-Vully (ARBV)



Pascal Joye
Président Association des
Communes de la Broye
(Ascobroye)



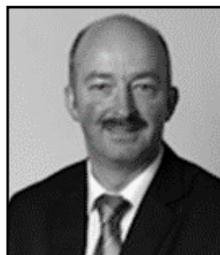
Pico Carole
Ville centre vaudoise



André Losey
Ville centre fribourgeoise



Daniel Ruch
Députation vaudoise



Pierre-André Grandgirard
Députation fribourgeoise



Arrighi Philippe
Président de la
Commission économique

La COREB

Gouvernance de la COREB

Malgré le fait qu'une partie des tâches concernant le développement de swiss aeropole ait été déléguée à la société d'exploitation, la COREB demeure très engagée dans le projet en sa qualité de membre du Conseil d'administration, du Conseil stratégique, du Groupe de concertation, du Comité des partenaires et d'exploitant civil officiellement reconnu par l'OFAC. De surcroît, toute la comptabilité et la facturation demeurent dévolus à l'administration de la COREB. A toutes ces tâches s'ajoutent évidemment celles, nouvelles, qui requièrent l'intervention de la région. Pour ne citer que les plus importants, il s'agit des travaux relatifs à la mise en place d'une organisation de soins intercantonale, la participation aux mesures pilotées par le canton de Fribourg pour la mise en valeur du site de St-Aubin (plan d'affectation cantonal, concours Agri & CO Challenge, projet de serre expérimentale, etc.), les différents dossiers relatifs à la nouvelle donne de l'aménagement du territoire (PDR Broye, systèmes de gestion des secteurs d'activités, plans d'aménagement locaux, etc), les dossiers de conditions-cadre à caractère économique prépondérant (secteur de la gare de Moudon, réaffectation des Fonderies, Rose de la Broye, PRODES, secteur de la Plaine à Avenches, etc.), les actions liées au soutien et lobbying (DDPS, Ruag, Centre logistique ferroviaire, projets privés, etc.)

Or, une grande partie de ces missions implique d'une part des charges accrues du point de vue administratif, et également un surplus de responsabilités sur les seules épaules du Directeur de la COREB. Outre l'aspect de la charge de travail élevée, demeure le caractère particulièrement risqué de la gouvernance de notre organisme. Les observations faites en 2018 imposent de se pencher sur le problème pour formuler des propositions lors d'une prochaine assemblée.

Assemblées générales

7 JUIN 2018, COMMUNE DE VULLY-LES-LACS À SALAVAUX

Décisions :

Approbation du rapport d'activité 2017.

Approbation des comptes 2017, ainsi que du rapport de l'organe de révision, dont le total du bilan s'élève à Frs Fr. 964'714.66.

Adaptation des statuts, art. 4 ; 8 ; 11 ; 12 et 21

Présentation de la Provision pour projets d'infrastructures culturelles et sportives

Présentation de la Commission Santé-social

Adhésion des membres privés : **Argramat SA**, Payerne/ **Dubois aérogommage**, Corcelles-près-Payerne/ **Glardon Alex**, Cugy/ **Jakupi Vedat**, Payerne/ **La Rosière, Fondation broyarde en faveur des personnes en situation de handicap**, Estavayer-le-Lac/ **Ory Arnaud**, Avenches/ **Rationalk Sàrl**, Estavayer-le-Lac/

Renouvellement partiel des commissions transports, PDR Broye et tourisme

Information sur les dossiers en cours : Aéropôle/ Commission économique/ Santé-social/ FDR/ Transports/ Relations avec les Cantons/ La Guérite, centre logiste ferroviaire/ St-Aubin/ Moudon/ Avenches/ Estavayer/ Payerne

2^{ème} partie

M. Urs Ryf, Président du Conseil d'administration de swiss aeropole SA

Présentation de la société, de l'organisation, du statut actuel et des perspectives.

Assemblées générales (suite)

15 NOVEMBRE 2018, COMMUNE DE MÉNIÈRES

Décisions :

Approbation du budget 2019 de Fr. 1'145'900.—

Adhésion des membres privés : **BCG-Traiteur Sàrl Clos**, Ménières/ **BOSC SA**, Murist/ **JM Jérôme Menétrey SA**, Grandcour/ **PolyAir Engineering Sàrl**, Payerne/ **Voyages Jean-Louis SA**, Fétigny/ **L'Equinoxe Salavaux Sàrl**, Salavaux/

Commission Patinoire, dissolution

Renouvellement partiel des commissions Santé-social, Economique

2^{ème} partie

Enjeux sanitaires et perspectives d'avenir pour l' **HHB** , par M. Laurent Excquis, directeur général.



La COREB

COREB

Les Communes de la Broye vaudoise et fribourgeoise

Les 31 Communes vaudoises

Avenches

Bussy-sur-Moudon

Champtouroz; Chavannes-sur-Moudon; Chevroux; Corcelles-le-Jorat; Corcelles-près-Payerne; Cudrefin; Curtilles

Dompierre

Faoug

Grandcour

Henniez; Hermenches

Lovatens; Lucens

Missy; Moudon

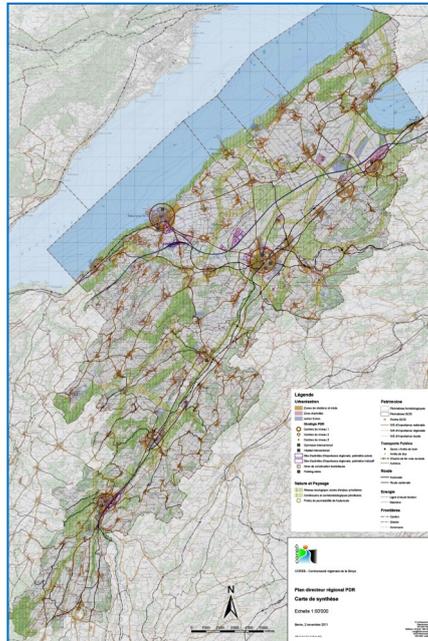
Payerne; Prévonnoloup

Ropraz; Rossenges

Syens

Trey; Treytorrens

Valbroye; Villars-le-Comte; Villarzel; Vucherens; Vulliens; Vully-les-Lacs



Les 19 Communes fribourgeoises

Belmont-Broye

Châtillon; Cheiry; Cheyres-Châbles; Cugy

Delley-Portalban

Estavayer

Fétigny

Gletterens

Les Montets; Lully

Ménières; Montagny

Nuvilly

Prévondavaux

Sévaz; St-Aubin; Surpierre

Vallon

Les membres privés 2018

2easy Informatique SA/ 3C Services SA/

A. Buache & Fils Sàrl/ A. Cuanoud SA/ Aba-Geol SA/ Abidex SA/ Abipro SA/ Abvent SA/ ACT - Assistance & Conseils Techniques/ AD Carrelage SA/ Adecco Ressources Humaines SA/ AF Toscano SA/ Agena SA/ Agence immobilière IVAC S.A./ Agencement Sanchez et Zwahlen Sàrl/ Antiglio/ Apress SA/ Archigroupe Payerne-Estavayer SA/ Argramat SA /ASS - Société Coopérative des Sélectionneurs/ Association des communes du CO de la Broye/ Association intercommunale EMS Oasis/ Atelier d'Architecture Y.Pauchard & P. Schouvey SA/ Au Cochon d'Or SA/ Auberge de Vers-chez-Perrin, Hôtel-Restaurant Linder SA/ Auer & Fils Sàrl/ AutoNova Payerne SA/ Avenches Tourisme/

Balnéo-Centre Sàrl/ Banque Cantonale de Fribourg/ Banque Cantonale Vaudoise/ Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs/ Banque Raiffeisen de la Broye/ Barras-services Sàrl/ Baumgartner Diserens et Leroux Architectes Sàrl/ BCG-Traiteur Sàrl/ Belec Sàrl/ Belglobe Sàrl/ BESM SA/ Boissons Riond Frères Sàrl/ BOSC SA/ Boucherie Droux & Fils SA/ Boulangerie - Pâtisserie Au Citronnier/ Boulangerie - Pâtisserie Brasil Sàrl/ Bovey Machines SA/ Brasserie Artisanale Broyarde-Payerne/ Brasserie du Jorat SA/ Broye Céréales-Société Coopérative/ Bureau d'Assurances Andrey – SwissLife/ Bureau d'Ingénieurs Sabert SA/ Buromat SA/ Burotec Sàrl/

C. & E. Häni Sàrl/ Cabinet - Médecine générale Jean-Michel Chevey/ Cantin SA (Cantin Group)/ Carrosserie Bovet & Fils SA/ Carrosserie Falk/ Carrosserie G. Hug Sàrl/ Carrosserie Johnny Hauser Sàrl/ Carrosserie Leuthold/ Cattellani SA/ Caves du Château Montmagny SA/ Centre Riesen Broye SA/ César Cheminée/ Chardonnens & Fils SA Boissons/ Charmag SA/ CIB SA-Centre d'impression de la Broye SA/ Claude Maillard - Restaurant de la Gerbe d'Or/ Claude Marchand SA/ Clématite Sauvage Sàrl/ Clot Frères SA/ CMB - Conservatoire de Musique de la Broye/ CMDP - Centre Médico-Dentaire de Payerne SA/ Cogestim SA, Ficostim SA/ Come A Casa Catering Snc/ comforce ctc/ Coralisa SA, Centre de Santé La Corbière/ Cosvegaz SA/ Coup d'Pouce Estavayer/ Créabéton Matériaux SA/ Credit Suisse SA/ Crisinel & Favez et Associés Ingénieurs Conseils SA (CFA)/ CVT Mécanique Sàrl/

De Blasio SA/ Degaudenzi Sàrl/ Delley semences et plantes SA/ Dentalys Payerne/ Despraz SA/ Dimab SA/ Diserens Electricité Sàrl/ Divorne Automobiles SA/ Dmart Sàrl, atelier d'architecture/ Doka Gestion Sàrl/ Dubey Communication - Electricité SA/ Dubois aérogrommage/ Dubrit SA/

EBL Telecom Romandie/ Effi & Céans Etude fiscale SA/ EMS Marc-Aurèle/ Entreprise Forestière Daniel Ruch SA/Espace CIM SA/ Estavayer-le-Lac-Payerne Tourisme/ Eternit (Schweiz) AG/ Etude de notaire ULDRY François et ULDRY Philippe/ Etude de notaire DRUEY Philippe/ Expert Rapin SA/ Favre SA/Fermenta SA/ Fiduciaire Ficogest Bernard Jung Sàrl/ Fiduciaire Olivier Bally/ Fiduciaire Schulé & Krieger/ Fiduconseils SA/ Fiduflex SA/ Fondation Cherpillod/ Fondation La Rosière/ François Chuard SA/

Gachoud SA Horlogerie-Bijouterie/ Galley Fleurs/ Garage Bel-Air SA/ Garage Christian Catillaz Sàrl/ Garage de l'Aviation SA/ Garage du Rallye Payerne SA/ Garage-Carrosserie Friedli SA/ GeMa Sàrl, Gestion & Mandats/ Gerber Fleurs SA/ Gestavia Sàrl/ Giacomotti Electricité/ GIB-Groupement des industriels de la Broye/ Golf de Payerne SA/ Grisoni-Zaugg SA/ Groupe E SA/ GYB-Gymnase intercantonal de la Broye/

HEIA/ Heiniger Câbles SA/ Helvetia Assurances/ HIB-Hôpital Intercantonal de la Broye/ Hirsiger & Péclard SA/ Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA/ Hubert Bugnon, Bureau immobilier

I.D. Individual Doors SA/ ID Néon SA/ Ingold Fils SA/ Instant Beauté Esthétique, Diana Cruz/ Intercarbide SA/

J. Oulevey SA/ JDH Immobilier SA/ JM Jérôme Menétrey SA/ JoBersier/ JPK Sanitaires SA/ jps.ch Sàrl/

Karting Indoor Attractions SA/ Keller & Dutoit Avocats Sàrl/ KFS Service de canalisation SA/ Krieger & Vonlanthen Architecture/ Küng et Associés SA/

La Broye Hebdo/ La Immobilière Assurances, Agence générale de la Broye-Nord Vaudois/ La Papille Gourmande Sàrl/ Lamelcolor SA/ LANDI Broye-Vully SA/ LANDI Centre Broye/ LANDI Granges / Combremont/ L'Equinoxe

La COREB

COREB

Les membres privés 2018 (suite)

Salavaux Sàrl/ Liechti Automobile SA/ Light Technique Sàrl/ Logilux Electronics SA/ LUCE-ms SA/ Lucul Production et Distribution SA/
Manpower SA/ Marché du Vignoble Salavaux SA (Denner Satellite)/ Marchello Frères SA/ Marie Carmen Coiffure Sàrl - MC Coiffure/ Marketingold SA/ Mary Coiffure/ Mastix SA/ MaxCars SA/ Menuiserie-Ebénisterie P. Romaniens Sàrl/ Meubles Gaille SA/ Minigolf de Cudrefin "des Pommiers"/ Model Emballages SA/ Monsieur DESMEULES Michel/ Monsieur GLARDON Alex / Monsieur JAKUPI Vedat / Monsieur ORY Arnaud /Monsieur OULEVEY Pierre/ Morandi Frères SA/ Moulin et Amiet SA/ Mülhauser Sàrl/
N.D.S. Entertainment SA/ NBA Fiduciaire SA/ Nestlé Waters (Suisse) SA/ New Work Human Ressources SA/ Ney SA/ Norbert Chardon-nens SA/ NPPR ingénieurs et géomètres SA/
O. Bise SA/ Ohm-Tech Electricité Télécom Sàrl/
Pamatrex SA/ Papirec SA/ Park Inn by Radisson/ Perrin Carburants SA/ Perseghini SA/ Pharmacieplus du Camus SA/ Pierre Leuba Sàrl/ Pillonel SA/ Pillonel-Giner SA/ PolyAir Engineering Sàrl /Polygone architecture & associés SA / Prodo SA/
Qualipose Sàrl/
Radio-TV Brat-Bersier / Rapin-Miauton, Gétaz-Miauton SA/ Rationalk Sàrl/ Récupération RG SA/ Restaurant La Croix Fédérale Guinard Sàrl/ Restaurant La Scala/ Restaurant La Vente/ Reymond Sani-Chauff Sàrl/ rla architecture SA/ RM Synergie SA/ Roland Waeber Sàrl/
Safe Host SA/ Saint-Gobain Isover SA/ Sandoz Paysages SA/ Schröder Swiss SA/ Scobi Sàrl/ Scolabus Sàrl/ SFS Unimarket SA/ SIC-Société industrielle & commerciale de Payerne/ Société coopérative de la Piscine et du Camping de Payerne/ Société coopérative du Moulin de Payerne/ Stegi SA Payerne/ Stéphane Mauron SA/
Tergon Fabricant de sièges de bureau Sàrl/ Tesag Cycles S.A./ Transmay Sàrl/ Trianon Les Boutiques/
 UBS Switzerland AG/
Vaudoise Assurances/ Village Lacustre de Gletterens/ Volery Frères SA/ Voyages Jean-Louis SA/
Yves Nicolier SA - Menuiserie Agencement Rénovation/
Zanotta Mode/ Zurich Assurance.

Les membres privés sont au nombre de

245

Dont 160 vaudois et 85 fribourgeois

Les derniers venus



Argramat SA
Rte de Corcelles 14
1530 Payerne



Bosc SA
Bas-du-Ruz 27
1489 Murist



Monsieur
Glardon Alex
Ch. des Esserts 11
1482 Cugy



JM Jérôme Menetrey SA
Ch. des Roseaux 15
Case postale 6
1543 Grandcour



L'Equinoxe Salavaux Sàrl
Route du Gros Buisson 12
1585 Salavaux



PolyAir Engineering Sàrl
Champ Cheval 2
1530 Payerne



Voyages Jean-Louis SA
Route de Ménières 28
1532 Fétigny



BCG-Traiteur Sàrl
Clos Quartier 11
1533 Ménières



Dubois aérogrommage
Ch. du Sansui
1562 Corcelles-p/Payerne



Monsieur
Jakupi Vedat
Imp. de Montriant 6
1530 Payerne



La Rosière
Route d'Yverdon 44
1470 Estavayer-le-Lac



Monsieur
Ory Arnaud
Rue de l'Avenir 15
1580 Avenches



Rationalk Sàrl
Ruelle des Arcades 3
1470 Estavayer-le-Lac

La COREB

Les mutations



Antiglio SA
Route de Grandcour 68
1530 Payerne



**Dubey Communication
Electricité SA**
Route de Morens 46
Case postale 139
1530 Payerne



**Keller & Dutoit
Avocats Sàrl**
Rue du Temple 11
Case postale 749
1530 Payerne



Radio-TV Brat Bersier
Rue de Lausanne 52
1530 Payerne



Clot Frère SA
Route du Canard 7
Case postale 66
1523 Granges-près-Marnand



HEIA
Madame Audrey Marcuard
Chemin de la Moutonnerie 1
1543 Grandcour



**Polygone architecture
& associés SA**
Rue des Granges 24
1530 Payerne

Les démissions/cessation d'activité



Charpentres Baumann SA
Chemin du Moulin 2
1588 Cudrefin



Couronne Avenches Sàrl
Hôtel-café-restaurant
Rue Centrale 20
1580 Avenches



J. Besson Sàrl
Rue St-Michel 6
1510 Moudon



Steckmetal SA
Grand Pré 13A
Case postale 260
1510 Moudon



Colas Suisse SA
Route de la Cheneviève 19
1763 Granges-Paccot



**Electrotyp Electricité &
Communication Sàrl**
Rue de l'hôtel-de-Ville 16
1470 Estavayer-le-lac



No Square Design
Place de l'Eglise 4
1470 Estavayer-le-Lac

Le staff administratif

Membres du personnel

Arm Pierre-André, directeur 100%

Broye Fanny, collaboratrice administrative 50%

Cabral Mauricio, stagiaire MPC, jusqu'au 31.07.2018

Friederich Mathilde, stagiaire MPC, dès le 01.08.2018

Fontana Justine, stagiaire HEG-collaboratrice administrative 60%

Marguet Michel, collaborateur administratif 100%

Torche Carine, collaboratrice administrative 60%



Stagiaire(s)

Pellegrinelli Samantha

Stagiaire MPC, du 02.07.2018 au 13.07.2018 et du 15.10.2018 au 19.10.2018

Laetitia Do Nascimento

Stagiaire Lift, du 07.11.2018 au 12.12.2018

Maisa Dias Tavares

Stagiaire Lift, du 18.04.2018 au 13.06.2018

Joana Castro Rocha

Stagiaire Lift, du 10.01.2018 au 28.03.2018

Océane Ghielmini

Pré-apprentissage, du 19.10.2018 au 23.10.2018

Découverte du monde du travail :

Bruno, CO d'Estavayer-le-Lac, le 18.09.2018

Comptes - Bilan de clôture 2018

Le compte de fonctionnement de l'année 2018 se clôt positivement par un excédent de produits de Frs 8'773.73. Le total des charges se monte à Frs 958'341.20 contre un total des produits de Frs 967'496.42.

Ce montant sera porté en augmentation du capital au 1er janvier 2019.

Les différences notables par rapport au budget qui prévoyait une perte de Frs 68'987.50 et ce résultat positif sont principalement dus aux faits suivants :

Pour les comptes de **CHARGES** avec une diminution de Frs 27'677.31 :

Charges du personnel (les comptes 300)

Augmentation de charges pour Frs 2'941.20

- Cpt 300.01 Pas de frais pour ce compte pour un montant de Frs 3'000.- budgétisé.
- Cpt 301.01 Augmentation de Frs 17'719.95 dû en partie à la prolongation du contrat et à l'augmentation du temps de travail d'une collaboratrice qui assume de nouvelles tâches après avoir brillamment réussi son Bachelor. Surcoût également des frais d'assurances des comptes 303.01 et 303.03 en rapport à ce compte ci-dessus.
- Cpt 303.02 Diminution des Allocations familiales distribuées, mais le même montant est également inférieur dans le compte de produits 436.05 « Remboursements AF ».
- Cpt 305.01 Ecart de Frs 3'027.85 des autres charges de personnel, car le nombre de formations continues accomplies fut moindre que prévu.
- Cpt 305.02 Ecart de Frs 9'540.- de jetons de présence, car moins de séances que prévu.

Actions des Commissions COREB (les comptes 306)

Diminution de charges pour Frs 5'171.80

- Cpt 306.02 L'action transports 2018 n'a pas eu lieu, mais une réserve de Frs 10'000.- a été constituée dans le compte 240.07 au bilan pour l'année prochaine.
- Cpt 306.03 Une analyse fiscale et juridique a été nécessaire concernant le règlement du FDR ; celle-ci n'avait pas été budgétisée d'où ce surplus Frs 4'250.45.
- Cpt 306.05 Le montant de Frs 5'000.- budgétisé annuellement n'a pas été demandé par le conseil des Jeunes broyards pour la 2ème année consécutive, ayant mis un transitoire pour l'année passée, ce montant de Frs 5'000.- a été provisionné dans le compte 240.05 au bilan.

Dédommagements (les comptes 317)

Diminution de charges pour Frs 6'922.85

- Cpt 317.01 Dépenses réduites pour ces 2 comptes.
- et 317.02

Honoraires et prestation de service (les comptes 318)

Diminution de charges pour Frs 7'905.25

- Cpt 318.03 Dépenses réduites pour ces 2 postes de communication.
- et 318.04

Amortissement (les comptes 332)

Charges de Frs 8'000.-

- Cpt 332.01 Un amortissement de Frs 8'000.- a été effectué sur le compte 125.01 « Containers » au bilan.

Promotion régionale (les comptes 340)

Augmentation de charges pour Frs 9'801.65

- Cpt 340.04 Les frais pour le 30ème anniversaire de la COREB ont été supérieurs au montant prévu au budget de fonctionnement, compensés par un prélèvement dans la réserve constituée à cet effet.
- Cpt 340.05 Moins de dépense pour ce compte mais un travail de refonte totale du site internet de la COREB a été entrepris en fin d'année 2018 et sera terminé l'année prochaine.

Aménagement du territoire (les comptes 341)

Réduction de charges pour Frs 21'940.-

- Cpt 341.01 Début des travaux pour le nouveau PDR pas budgétisé en 2018.
- Cpt 341.03 Pas de dépense pour le secteur « Rose de la Broye », car les études complémentaires ont été reportées pour 2019.

Comptes - Bilan de clôture 2018

Pour les comptes de PRODUITS avec une augmentation de Frs 50'083.92 :

Emoluments (les cpts 431)

Augmentation des produits pour Frs 21'075.05

Cpt 431.01 Augmentation des produits plus élevé que prévu, pour la mise à disposition de main d'œuvre de la COREB au niveau administration et comptable à swiss aeropole SA.

Remboursements de tiers (les cpts 436)

Diminution des produits pour Frs 2'990.43

Cpt 436.01 Augmentation des produits, en contrepartie de l'augmentation des à 436.03 comptes 300 de charges de personnel.

Cpt 436.05 Diminution des produits « Remboursements AF », en contrepartie du cpt de charges 303.02 (comme expliqué ci-dessus).

Subventions acquises (les comptes 460)

Augmentation des produits pour Frs 1'900.-

Cpt 462.07 Augmentation des produits pour un total de 253 membres privés à la fin de l'année 2018.

Prélèvements sur réserves (les comptes 480)

Produits de Frs 30'000.-

Cpts 480.01 Prélèvement de Frs 30'000.- pour le 30ème anniversaire de la COREB.

Dans la globalité, on peut prétendre que les montants accordés pour l'exercice 2018 ont été tenus avec la rigueur nécessaire et ont été respectés.

Concernant le Bilan final

Ouverture du compte 102.03 Epargne à la BCF afin de profiter d'un intérêt plus favorable.

Fermeture du compte 125.01 « Containers » qui ont été amortis et vendus à swiss aeropole SA.

Comptes 240.05 et 240.07, augmentation de ces comptes en rapport aux comptes de charges 306.02 et 306.05

Diminution de la Provision pour « projets d'infrastructures culturelles ou sportives » (cpt 240.10) par la demande de la Commune de Moudon de sa part.

Fermeture de la Provision pour « 30ème anniversaire de la COREB » comme expliqué précédemment (cpt 240.11).

Le capital de la COREB au 31.12.2018, s'élève à Frs 282'626.26 après augmentation de l'excédent 2018 de Frs 8'773.73.



Rapport de l'organe de contrôle

FIDU Votre fiduciaire!
conseils sa

Route de la Chapelle 11 Case postale
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. 026 663 93 33 Fax 026 663 93 34

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

l'Association de la Communauté régionale de la Broye « COREB »

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association de la Communauté régionale de la Broye « COREB » ainsi que du Fonds de développement régional, de la Commission des déchets de la Broye et du fonds écologique pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Règles de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Estavayer-le-Lac, le 20 mars 2019

Fiducconseils SA



Patrick Perseghini
Réviseur responsable
Expert-comptable diplômé

La COREB

Budget 2019

Budget de la COREB 2019				
BUDGET COREB 2019	BUDGET 2018		BUDGET 2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Excédent : produits ou charges		68 987.50		102 195.50
	986 400.00	917 412.50	1 145 900.00	1 043 704.50
Charges de personnel	562 400.00		610 000.00	
Charges relatives aux commissions	91 000.00		114 000.00	
Charges relatives au fonctionnement	135 000.00		129 900.00	
Charges relatives à la promotion	198 000.00		292 000.00	
Pertes extraordinaires	-		-	
Création de provisions	-		-	
Produits de personnel		82 600.00		86 900.00
Divers produits de fonctionnement		834 812.50		856 804.50
Prélèvement(s) sur provisions		-		100 000.00

COREB

Provision pour projets d'infrastructures culturelles et sportives

La fête fédérale de lutte de 2016 a permis de dégager un bénéfice dont une part substantielle, d'un montant de Fr. 320'000.— a été attribué à la COREB pour favoriser des projets en lien avec la culture et le sport. Par conséquent, une provision a été créée dans les comptes et une directive a été élaborée et approuvée par le comité directeur le 8 mars 2018. Cette dernière stipule que les communes-centres citées dans les statuts de la COREB et répondant également aux critères cantonaux peuvent bénéficier de ces montants à raison de montants fixés en fonction du nombre d'habitants. La directive prévoit que des projets émanant de Communes, clubs, associations culturelles, théâtres, offices du tourisme, sociétés de développement, musée etc peuvent faire une demande soutenue par la Commune et bénéficier de cette manne bienvenue. Les projets doivent concerner des infrastructures de sports ou de loisirs et améliorer l'offre en la matière. L'aide est subsidiaire et ne peut en aucun cas concerner une manifestation. La directive a été présentée à l'assemblée lors de ses assises de juin.

La Commune de Moudon a d'ores et déjà utilisé sa part pour l'acquisition d'une œuvre du peintre Eugène Burnand particulièrement marquante et qui s'est trouvée en vente aux enchères.



L'Abreuvoir

Eugène Burnand, L'Abreuvoir, huile sur toile, 1895, 138.5 x 200 cm, Propriété du Musée Eugène Burnand, inv. MEB_1-017.

La COREB

Plan directeur régional de la Broye (PDRBroye)

Si le canton de Vaud dispose d'un plan directeur cantonal modifié et approuvé depuis le 31 janvier 2018, le canton de Fribourg a pour sa part terminé la rédaction de son nouveau plan directeur dans le courant de l'été 2018. Le document a été mis en consultation et la COREB, de concert avec Ascobroye, a réalisé un examen détaillé du document pour émettre un préavis circonstancié. Le document final sera approuvé par les Autorités fédérales au printemps 2019. Le document fribourgeois impose la réalisation d'une planification régionale dans les trois ans après approbation du PDCant alors que la planification vaudoise n'impose plus un tel document. En revanche, conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, la compétence est donnée aux régions par les deux cantons de mettre en place des systèmes de gestion des secteurs d'activités, tâches qui ne peut plus être de la compétence des Communes.

Etant donné que les régions doivent se positionner au sujet des zones d'activités et de leurs qualifications, en tenant compte notamment des contraintes de mobilité, d'environnement, de potentiel de développement, etc, la COREB a décidé de relancer le projet de PDR Broye. Ce choix fut entériné et même encouragé par les Conseillers d'Etat de Quattro et Steiert qui ont assuré que la réalisation d'une planification régionale intercantonale n'était de loin pas incompatible avec les plans cantonaux et se justifiait pleinement dans le cas de la Broye. Le bureau mandaté antérieurement pour réaliser le document broyard a donc été engagé pour lancer les études préparatoires concernant la réalisation d'un nouveau document, en reprenant comme base le dossier qui avait déjà fait l'objet de deux préexamens avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale. Une nouvelle gouvernance a également été mise en place, avec un comité de pilotage composé du Comité directeur de la COREB, des chefs des services de l'aménagement des deux cantons, et des mandataires. Un groupe technique composé des techniciens communaux et des mandataires, ainsi que des ateliers qui permettront de mettre à contributions les commissions de la COREB sur des thématiques particulières. Dans un premier temps, il était imaginé que le document puisse être adapté en un peu plus d'une année, mais le processus exigé par la RELATeC va nous obliger à revoir nos projections.

L'élaboration d'un plan directeur régional est indispensable pour la Broye, car il permettra de coordonner et d'harmoniser l'aménagement de notre territoire et de décider à l'intérieur de la région du destin de cette dernière, en évitant tant que faire se peut, de se voir imposer les vues des deux cantons avec de grands risques de mesures qui ne nous satisferont pas.

Centre logistique ferroviaire

Au début de l'année 2018, une task force dont l'objectif consistait à œuvrer en faveur du projet de centre logistique ferroviaire sur le site de Rose de la Broye / La Guérite dans le cadre de PRODES 2035. Ce dossier est étroitement lié à celui de la construction d'un nouveau centre collecteur et dépôt de matériel agricole développé par LCB sur le site de la Guérite. La task force a œuvré afin de faciliter la réalisation du projet jusqu'à ce qu'elle se rende compte que le volet CFF, à savoir le centre logistique ferroviaire ne se trouvait plus au sud comme préavisé en 2014, mais empiétait de manière grave sur les alentours du rond-point de la Croix-de-Pierre. Cet endroit a été dévoilé comme pouvant nécessiter des réaménagements dans les diverses études de mobilité réalisées dans la région. Par conséquent, le groupe de travail a estimé qu'il fallait impérativement revoir le positionnement du centre logistique là où il était envisagé en 2014, au Sud des voies ferrées, donnant ainsi un atout supplémentaire au secteur stratégique de Rose de la Broye qui bénéficiera ainsi d'une desserte absolument extraordinaire pour le transport des marchandises puisque situé à proximité immédiate d'une jonction autoroutière et de facilités ferroviaires.

En revanche, la situation devient plus compliquée pour LCB étant donné que le canton estime alors que la possibilité qui était donnée de créer une zone spéciale sur le secteur de la Guérite en raison de la coexistence du centre logistique ferroviaire ne peut plus l'être et les voies industrielles nécessaires deviendraient des voies privées. A cela s'ajoute le fait que le chargement des betteraves, provisoirement réalisé en gare de Cugy, deviendra particulièrement problématique à partir de 2021, à l'ouverture du nouveau cycle d'orientation. En effet, la cohabitation entre les passagers du train et les allées et venues des chars de betteraves est dangereuse en gare de Cugy et il convient de trouver une solution dans ce contexte. Les réflexions devront être reprises de manière approfondie et des solutions devront être trouvées rapidement en 2019 afin de permettre le déplacement du chargement des betteraves dans la Broye, la construction des infrastructures nécessaires aux agriculteurs et la réalisation du centre logistique ferroviaire dans le cadre de PRODES.

Pôles de développement

Outre le secteur de swiss aeropole, la Broye dispose d'un potentiel fantastique en termes de zones d'activités. En revanche, elles nécessitent d'être développées et positionnées de manière à pouvoir accueillir des entreprises dont les besoins ne se limitent pas à une simple mise à disposition de terrains vierges.

Ainsi, à **Moudon**, le dossier du schéma directeur a pris une nouvelle orientation pour se concentrer sur le secteur de la gare, avec une étude sur l'interface de la gare comprenant un volet de mobilité et d'urbanisme, la revalorisation du site des Fonderies, en coordination avec Landi, ainsi que l'accessibilité au Nord du site industriel d'importance cantonale. Les réflexions ont fait l'objet de plusieurs mandats et les études avancent d'un bon train, supervisées par un copil composé de représentants de la Commune, de la région et du canton. Concernant le site des Fonderies, celui-ci fait l'objet d'une attention particulière de leur propriétaire qui a imaginé une planification de revitalisation du site avec le maintien d'activités économiques, en mixité avec des bâtiments résidentiels. Ce dossier est également suivi de près par le comité de pilotage qui permet de fil en aiguille à trouver une solution qui s'annonce fort prometteuse en termes d'emplois et d'image du site.

Le site du pôle de compétences en matière agro-alimentaire de **St-Aubin** a également été suivi de près par la COREB. Le canton de Fribourg, propriétaire, a mis en place un appel à projets sous forme de concours « Agri&Co Challenge » dans le but d'attirer des start-ups et des entreprises innovantes provenant du monde entier à St-Aubin. La COREB était présente dans le comité de pilotage qui a mis en place le concours et a même fourni le prix du public pour une valeur de Fr. 5'000.--. Le résultat de la compétition eut lieu en novembre à Fribourg et l'opération fut un véritable succès. Les premières entreprises lauréates devraient prendre place dans les locaux rénovés dans le courant du printemps 2019. En marge de cet événement, le canton a entrepris de réaliser un plan d'affectation cantonal (PAC) sur ce site qui dispose de 27 hectares en zone industrielle. Dans ce cas également, la COREB participe au comité de pilotage du projet dans la délégation saint-aubinoise. Le plan devrait être terminé en 2019.

Le secteur de la Plaine à **Avenches** a également fait l'objet d'une attention particulière, notamment suite à l'échec du projet de bâtiment logistique pour e-Ikea. Il a été question d'appréhender la question des mesures à prendre en amont afin d'éviter les surprises en matière de besoins archéologiques, le secteur de la Plaine se situant sur l'ancienne muraille romaine. Les discussions furent nourries dans le cadre de plusieurs séances en lien avec la modification du PGA d'Avenches, sans permettre à ce jour de trouver de véritables solutions. Ces réflexions continueront d'avoir lieu en 2019.

La COREB a participé activement à la mise en valeur des secteurs de **Plein Sud et de Rose de la Broye** dans les environs d'Estavayer-le-Lac. La zone Plein Sud est légalisée, et son extension sur le territoire de Lully a été mise à l'examen préalable. Ce dernier fut sanctionné d'un préavis défavorable. Plusieurs visites et projets se sont déroulés sur cette zone, sans déboucher sur une véritable réalisation. En collaboration avec l'administration staviacoise, une brochure a été élaborée de manière à disposer d'un document bien ciblé pour promouvoir la zone légalisée. Concernant le secteur stratégique, des forages ont été installés afin de permettre une étude hydrogéologique, de manière à vérifier la faisabilité d'une réalisation du secteur stratégique à cet endroit. Les observations auront lieu durant tout l'hiver et des résultats seront connus en milieu d'année 2019.

Commission des déchets

Durant toute l'année, le Président de la Commission, André Jomini et Justine Fontana assistent à des rencontres de l'Interpérimètre pour la coordination des procédés de gestion des déchets et à la CRIDEC pour le thème des déchets spéciaux. M. Jomini et Mme Fontana participent en outre à des assemblées générales, comme celle de la COSEDEC, des conférences, des ateliers, réunissant tous les acteurs du monde des déchets, leur permettant de traiter différentes thématiques actuelles, comme les bio-déchets par exemple. Cela offre l'opportunité à la commission des déchets de transmettre les informations aux Communes de la Broye, de coordonner les activités et de rester à jour.

Les thèmes phares mis en avant pour l'année 2018 étaient :

Plateforme Statistiques – Version 2.0

La Plateforme Statistiques est un outil destiné à faciliter la saisie des informations que les Communes doivent livrer au Canton. Ce logiciel tourne maintenant depuis 2 ans dans les périmètres de Valorsa, Sadec et Strid. Jusqu'ici la version 1.0 ne permettait pas aux Communes d'exploiter leurs données, ni de les regrouper ou de les présenter sous forme de graphique. La version 2.0 dont le développement arrive à bout touchant permettra aux Communes d'avoir une synthèse de leurs données sous la main. La faisabilité du déploiement de la plateforme sur l'ensemble du Canton est arrivée à son terme fin 2018. Durant l'année 2019, des formations auront lieu dans les périmètres afin d'enseigner l'utilisation de cette plateforme aux responsables des périmètres et, lors d'une deuxième rencontre d'env. une demi-journée, aux Communes concernées.

Campagne de communication, Responsables.ch

Une enquête sur le niveau d'information et de connaissance du citoyen a été menée pour la campagne Responsables.ch. Celle-ci donne des résultats positifs par rapports à d'autres campagnes. Mais afin d'avoir une idée complète, il faudrait connaître les budgets alloués à ces dernières.

Afin d'augmenter la notoriété de la campagne auprès des personnes prêtes à changer de comportement face aux déchets, des actions ont été réalisées sur un public ciblé afin de modifier leurs comportements. Exemple : Repair-Café, vidéos sur l'obsolescence programmée, approvisionnement en nudges, autocollants « stop pub », etc. Les moyens de communication utilisés lors de la campagne étaient les réseaux sociaux, les sites internet des Communes, l'affichage dans les rues et dans les déchetteries ou administrations communales.

La campagne touchant à sa fin en 2018, elle sera reconduite pour 3 ans, jusqu'en 2021.

SENS et SWICO

La rencontre fixée en février 2018, a permis de traiter des problématiques liées aux commerçants qui ne jouent pas le jeu, au fait que la collecte par les Communes et les périmètres soit reconnue à sa juste valeur, à une administration trop lourde, à l'exploitation de transporteurs venus de trop loin ainsi qu'à la relation insatisfaisante avec la Suisse Romande. De la séance, les parties ont tiré les conclusions suivantes : communiquer à SENS le nom des commerces refusant de reprendre les appareils, dont la prise en charge retombe sur la Commune. Dans ce sens, le canton peut apporter son soutien en intervenant pour faire respecter la loi. Un gros problème réside dans les achats en ligne, car la TAR ne peut être perçue et les pertes pour SENS relèvent de 3 à 4 millions de CHF par an. Un représentant SENS est à disposition pour assurer l'interface avec la Suisse romande.

Modification de la définition des déchets urbains

La définition de déchets urbains dans l'OLED a été modifiée au 1^{er} janvier 2019. Les déchets issus des entreprises qui comptent plus de 250 EPT ne sont plus considérés comme des déchets urbains. Les entreprises doivent se charger à leur frais de leur élimination. Corollaire : ces entreprises ne sont plus soumises à la taxe forfaitaire. L'inventaire des entreprises et des établissements de caractères publics en activité dans le canton et concernées par cette nouvelle définition a été dressé. 150 Communes sont concernées dont 60 pour la présence de filiales (La Poste, grands distributeurs, banques, etc.). L'information, par le biais d'un courriel adressé d'abord aux Communes les plus touchées, a été faite directement par le Canton de Vaud.

Commission des déchets (suite)

Son Président :

Jomini André, ARBV

Ses membres :

Aebischer Dominique, Ascobroye

Escher Yannick, ARBV

Pidoux-Jorand Michèle, ARBV

Piccin Loris, ARBV

Nicod Bernard, ARBV

Tüscher Julien, Ascobroye

Pasche Jean-Eugène, Plateau du Jorat

Arm Pierre-André

Secrétariat : Fontana Justine



Commission transports

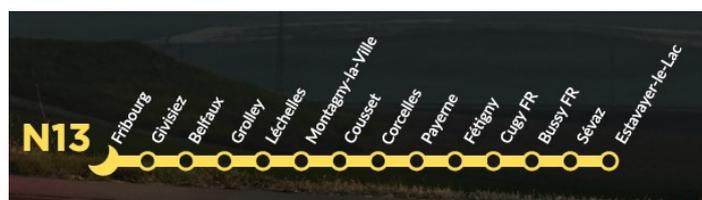
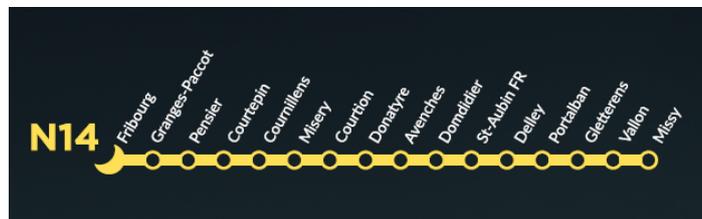
Organisation de la Commission des transports de la COREB :

M. Blaise Clerc est l'actuel Président de cette Commission, depuis le 01.01.2018. M. Vincent Bessard a remplacé depuis le 01.01.2018 M. Sylvain Schüpbach, en qualité de membre de la CTr. La COREB tient à remercier M. Eric Küng, membre sortant de la CTr au 31.12.2018. Le besoin qu'un membre technique (consultant) collabore ponctuellement avec la CTr est avéré. Afin de répondre à ce besoin, M. Jean-Louis Scherz est convié, sur invitation, à certaines rencontres. Ses connaissances techniques et pratiques en qualité d'ancien porte-parole des CFF sont très utiles pour la communication.

Bus nocturnes :

Dès le 10 décembre 2018, un réseau de bus nocturne a été mis en place dans le canton de Fribourg. Très bonne nouvelle, la demande de notre région a enfin été entendue ! Deux lignes desservent désormais notre région (départ de Fribourg à 02:00 la nuit de VE à SA et de SA à DI. La ligne N13 à destination d'Estavayer-le-Lac, et la N14 à destination d'Avenches – Missy). La COREB a demandé qu'un point de jonction entre les deux lignes nocturnes de la Broye (N13 N14) puisse être instauré à Rueyres-les-Prés ou Grandcour. La CTr se penche sur le sujet.

Mobilité



Commission transports (suite)

Modifications à apporter aux Horaires 2018 :

Nous avons contacté toutes les Communes de la COREB afin de connaître leurs remarques concernant le nouvel horaire 2018. Nous avons reçu environ 35 réclamations que nous avons analysées et transmises à la DGMR et au Smo Fr. Les services de la mobilité nous ont transmis un dossier avec les éléments de réponses, nous les avons adressés à chacun des utilisateurs et des Communes pour info.

Mars 2018 : rencontre avec la DGMR – M. Julien Niquille

Le début d'exploitation du nouvel horaire 2018 fut relativement compliqué. (111 trains supprimés entre le 10-12.2017-14.01.2018). Des mesures d'améliorations effectives ont été organisées, ceci afin de diminuer drastiquement ces annulations.

Avril 2018 : rencontre avec le Directeur de la LNM M. Jean-Luc Rouiller

Points abordés : stratégie LNM à 10 ans, concept marketing et implication des débarcadères broyards, renouvellement de la flotte, ...

Consultation de l'horaire 2019 : un courriel a été envoyé aux Communes de la COREB pour les encourager à nous transmettre leurs remarques et prendre position selon les horaires de la consultation en ligne. Nous avons reçu environ 30 remarques que nous avons analysées et transmises aux cantons.

Fairtiq : une présentation de la solution Fairtiq a eu lieu en novembre 2018. Elle offre aux usagers des solutions de mobilité simple et facilite l'accès aux transports publics. Il est parfois compliqué pour les utilisateurs de trouver quel titre de transports est valable sur leur trajet, ainsi tout est simplifié. Etaient présents : M. Helmut Eichhorn (TPF), Mme Nadia Mettraux – CarPostal, M. Christophe Jemelin (TL).



Des travaux effectués par les CFF sont prévus au printemps 2019 entre Moudon et Palézieux et nécessiteront une interruption du trafic ferroviaire sur cet axe pendant plusieurs mois, soit de mai à septembre 2019. Des solutions de transport seront mises en place afin de garantir les différentes relations. Nous allons organiser une séance d'information pour les Communes début 2019.

Plusieurs autres sujets ont été réfléchis et traités au cours des six séances de la Commission des transports :

Défi vélo : présentation en juin 2018 de l'Action Défi Vélo par M. Benoît Perrenoud.

Bus urbain de Payerne : mis en place depuis le 10.12.2018.

Participation au déficit du trafic régional / Remboursement des indemnités indûment perçues par CarPostal.

Mobility : les conditions générales de location ont été modifiées. Nous avons contacté Mobility pour demander des explications. Une présentation sera faite en 2019.

Frimobility : la plateforme de covoiturage a été mise en place courant 2016. Nous avons contacté l'ACF afin de connaître les taux et les statistiques de fréquentation. Une présentation sera faite par M. Pascal Florio courant 2019.



Commission transports (suite)

PubliBike / Fri2bike : arrêt des vélos en libre-service. Sujet repris courant 2019 par la Commission Tourisme et Commission Transports.

Etude P+R COPIL / Planification des parkings d'échange des voitures

Problématiques des zones tarifaires **Mobilis** et **Frimobil** dans la Broye

Sentiment d'insécurité général dans les trains régionaux (fin de journées et soirées les weekends). Nous avons demandé des statistiques auprès de la Police Ferroviaire sur la surveillance des trains de notre région.

Réflexions pour les horaires 2020 :

- L'offre des lignes de bus est en référence à la fréquentation : lors des journées continues, les écoliers ne sont donc plus dans les bus à la mi-journée. L'offre est globalement satisfaisante actuellement, il faudrait arriver à **démontrer aux utilisateurs que l'offre en semaine et aussi le weekend est bonne**. Pour tenir le cap et trouver une clientèle afin de pouvoir maintenir l'offre actuelle, la Ctr devrait se pencher sur des solutions à trouver pour toucher directement ses habitants. **Revaloriser l'offre des weekends au sens large**.
- L'offre de Transports ferroviaires dans la Broye: il paraît judicieux de définir une image commune ex. pour l'horizon 2025 (la CTr en collaboration avec les deux cantons). Le but serait de défendre ensemble une vision commune. **Quelle vision d'avenir dans la Broye ?** Quels objectifs ? A consolider au plus vite.
- La CTr a besoin de ressources techniques pour mener à bien ces enjeux. Plan Directeur Régional : la mobilité fait pleinement partie, une réflexion sur la mobilité doit être réalisée.

La Commission des transports a besoin de vous pour remplir sa mission ! N'hésitez pas à contacter la COREB si vous souhaitez des informations spécifiques concernant les divers dossiers liés à cette commission et surtout à nous transmettre les copies de toutes vos correspondances adressées aux Cantons ou aux transporteurs. Nous sommes intéressés d'impliquer la CTr dans les problèmes rencontrés par les Communes ainsi que les usagers broyards et souhaitons pleinement jouer notre rôle de coordination.

Son Président :

Clerc Blaise, ARBV, depuis le 01.01.2018

Ses membres :

Bessard Vincent, ARBV, depuis le 01.01.2018
 Bonvin-Sansonnens Sylvie, Députation fribourgeoise
 Chassot Eric, Ascobroye
 Contomanolis Lucas, ARBV
 Cornamusaz Philippe, Députation vaudoise
 Genetelli Chantal, Ascobroye
 Joye Pascal, Ascobroye
 Kilchoer Nicolas, Préfecture de la Broye
 Küng Eric, ARBV, jusqu'au 31.12.2018
 Piccard Olivier, Préfecture de la Broye-Vully
 Piccin Loris, ARBV
 Schouwey Didier, Ascobroye

Membres spécialistes sur appel :

Scherz Jean-Louis

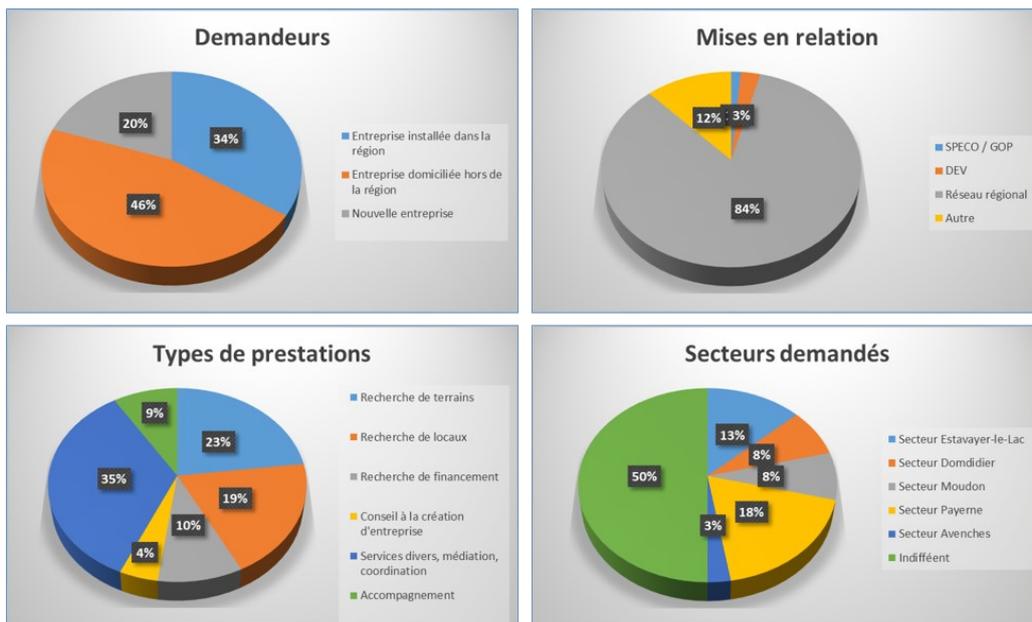
Arm Pierre-André
 Secrétariat : Broye Fanny

Guichet entreprises

Parmi les tâches qui figurent dans la convention liant la COREB et les cantons figurent celle qui consiste à œuvrer comme un guichet pour les entreprises. Dans ce cadre, la COREB distille une multitude de précieux renseignements à toutes sortes d'entreprises, qu'il s'agisse d'entreprises établies ou de nouvelles entreprises, de firmes cherchant à s'implanter dans la région ou de jeunes pousses.

De cette manière, elle prodigue des conseils à la création ou au démarrage d'entreprises, offre un soutien à la recherche de financements, de fonds propres ou de cautionnements, recherche des terrains ou des locaux industriels ou artisanaux, en fonction des demandes des prospects, etc. Elle officie en qualité de relais et d'organe de préavis pour les aides émanant des cantons et résultant des lois sur la promotion économique et le développement régional. Elle oriente régulièrement les porteurs de projets vers les organismes spécialisés en matière de coaching, de transfert de technologie, de développement d'affaires, d'incubation, etc. Elle apporte également sa contribution par des conseils à la rédaction d'un modèle d'affaires, l'élaboration d'un business plan ou la présentation d'un dossier en vue d'une aide.

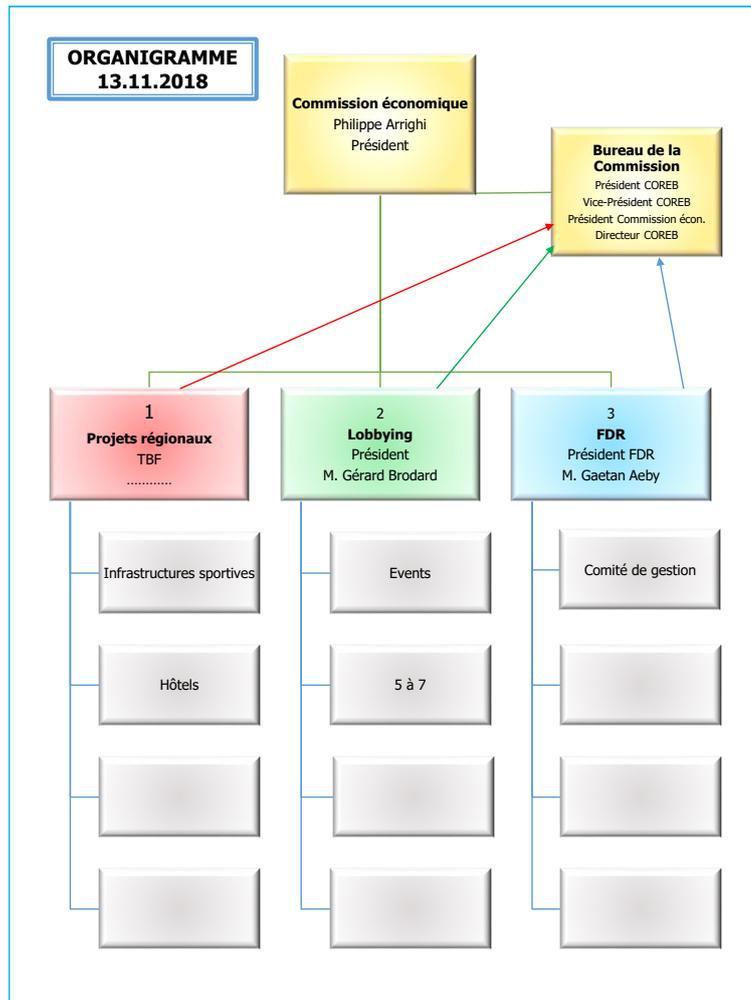
En 2018, ce sont plus de 80 particuliers et entreprises à qui la COREB a fourni des prestations diverses et personnalisées. Le service de guichet entreprises est particulièrement apprécié, raison pour laquelle nous tenons à le soigner particulièrement. On se trouve véritablement devant une prestation typiquement de proximité que la région est la mieux à même de fournir par sa connaissance du terrain et ses rapports privilégiés avec les Communes et le tissu économique local. Ceci est encore plus vrai dans la Broye intercantonale.



Développement économique

Commission économique

Le plénum de la Commission économique s'est réuni une fois en 2018. A cette occasion, le résultat de la réflexion de la nouvelle gouvernance de la commission ainsi que les différents organes et les missions de celle-ci ont été présentés. 2019 marquera le début des travaux pour les différents groupes de travail figurant dans l'organigramme ci-après :



Commission économique (suite)

Son Président :

Arrighi Philippe

Ses membres :

Aeby Gaetan, Commune à Zone industrielle VD
 Aegerter Philippe, Commune à Zone industrielle FR
 Arrighi Philippe, PRESIDENT
 Bangerter Jean-Pierre, GIB
 Bersier André, ARBV
 Brodard Gérard, Ascobroye
 Chardonnens Jean-Daniel, Députation FR
 Clerc Samuel, PromFr
 Collomb Eric, Députation FR
 Cornamusaz Philippe, Députation VD
 Costa Carlos, SIC Moudon
 Ding Joël, SIC Payerne
 Dutoit Nicolas, JCI Broye
 Joye Pascal, Commune à Zone industrielle FR
 Kilchoer Nicolas, Préfecture de la Broye
 Liechti Alexandre, JCI Broye
 Marmy Bruno, JCI Broye
 Martrou Véronique, SPEI
 Niklaus Stéphane, Ascobroye
 Piccard Olivier, Préfecture de la Broye-Vully
 Pico Carole, Commune à Zone industrielle VD
 Piller Carrard Valérie, Conseiller(ère) national(e)
 Rapin Nicole, ARBV
 Rey-Marion Alette, Députation VD
 Ridoux Patrick, SIC Avenches
 Zadory Michel, Députation FR
 3 délégués du GIB, à nommer



Développement économique

Comité de gestion du FDR

17 Communes fribourgeoises ainsi que 23 Communes vaudoises ont participé au Fonds de développement régional en 2018. Toutes les Communes, hormis Vucherens depuis le 1er janvier 2018, ont confirmé leur participation au fonds. On constate une diminution du nombre de Communes participantes, mais cela est simplement dû aux fusions qui sont entrées en vigueur en 2017. En 2018, les versements suivants ont été effectués par les Communes membres : Fr. 205'296.- attribués au Fonds de base, Fr. 95'376.- attribués au Fonds économique et Fr. 64'282.- attribués au Fonds touristique. Durant l'année 2018, le comité de gestion s'est réuni à 3 reprises, les 9 mars, 24 octobre et 17 décembre dans le but de traiter les dossiers suivants :

Nouvelle muséographie de l'Abbatiale, Payerne

Il s'agit d'une demande de soutien au nouveau concept muséal, parcours de visite du site historique de l'Abbatiale. Il s'agit bien d'aider la nouvelle muséographie et non la réfection de l'Abbatiale. La demande de l'association pour la restauration de l'Abbatiale de Payerne s'élevait à Fr. 200'000.- de fonds perdus. Le comité de gestion du fonds préavise favorablement l'entrée en matière, mais pour des montants de Fr. 100'000.- de fonds perdus et 100'000.- de prêt à 10 ans ou 15 ans, remboursable dès la 6e année ou la 8e année. Le Codir soutient la demande initiale de l'association pour la restauration de l'Abbatiale qui s'élève à Fr. 200'000.- à fonds perdus. Il se trouve donc en porte-à-faux avec le Comité de gestion. Dès lors, une délégation du Codir a rencontré le Comité de gestion. Celle-ci était composée de MM. Kilchoer, Piccard, Arrighi et Arm. Après discussion, le comité de gestion ainsi que le Codir ont validé la libération du montant de Fr. 200'000.- à fonds perdus.

Art'Mur, Estavayer-le-Lac : Validation du budget

Ce dossier avait déjà été traité lors de la dernière séance en 2017 et le comité du fonds était OK d'entrer en matière pour la partie nouvelle du concept d'exposition permanente et pérenne d'art urbain, mais pas sur la partie manifestation. Le comité directeur était du même avis. Il fallait donc présenter un budget propre à cette partie du concept global développé par l'office du tourisme Estavayer-Payerne. Comme la manifestation n'aura pas lieu en 2018 mais en 2019, alors que le projet sera tout de même lancé cette année, l'office du tourisme a présenté un nouveau budget et un nouveau business plan. Le comité de gestion préavise favorablement l'aide à fonds perdus de Fr. 30'000.- en faveur d'Art'Mur. La Commune d'Estavayer a démontré qu'elle remplit sa part à hauteur de Fr. 30'000.-.

Cenomani, Estavayer-le-Lac

M. Arnoux souhaite, avec l'appui de la Commune d'Estavayer, créer une gelateria artisanale en ville d'Estavayer-le-Lac. M. Arm estime que ce projet est compatible avec le règlement FDR en tant que projet ne présentant certes pas d'innovation, mais permettant à la ville d'Estavayer-le-Lac d'accroître son attractivité touristique. Le Comité du fonds émet un préavis négatif, car il s'agit d'un projet de commerce standard et qu'il ne correspond pas aux objectifs du fonds. La demande consistait à Fr. 5'000.- à fonds perdus et Fr. 15'000.- de prêts. La Commune d'Estavayer a démontré qu'elle remplit sa part de Fr. 10'000.-, sous réserve de l'octroi de l'aide par le FDR. Le Codir suit le préavis négatif du Comité de gestion du FDR.

Centre Médical de Moudon SA, Moudon

Le projet est un dossier un peu comparable au CUB de Payerne, où M. Aubort crée un centre regroupant de nombreuses activités d'ordre médical en plein centre-ville de Moudon. Certes, il s'agit entre autres d'une opération immobilière, mais surtout d'une réponse aux besoins d'entreprises qui peuvent ainsi s'installer et contribuer au dynamisme du centre moudonnois. De plus, de véritables services sont proposés et qui sont très utiles aux cabinets qui viendront s'implanter (mutualisation d'infrastructures et de matériel). Enfin, elle permet d'asseoir la présence de médecins à Moudon, évitant ainsi aux gens des alentours de se rendre loin de leur domicile (problématique des médecins de famille. Il est à relever que ce projet est maintenant coordonné avec un autre projet porté entre autres par l'OASIS, ainsi qu'avec le HIB. Le comité de gestion préavise favorablement le dossier tel que présenté, à savoir un prêt de Fr. 60'000.- à 20 ans, remboursable dès la onzième année. La Commune de Moudon a démontré qu'elle remplit sa part à hauteur de Fr. 30'000.-. Le Codir a entériné le fait que le fonds intervient pour le soutien à l'activité et la création d'emplois. Il approuve, dès lors, le préavis du Comité de gestion du FDR.

Comité de gestion du FDR (suite)

Claude Limat SA, Granges-Marnand

Raison Individuelle fondée en 2005 et assurant le commerce de bois et vente de bois de chauffe, Claude Limat SA est, depuis 2011 une société anonyme qui a élargi ses activités à la gestion forestière et aux abattages spéciaux, en passant par les coupes de sécurité, aménagements extérieurs, transport de bois, etc.

La demande de soutien financier de Claude Limat SA consiste en le financement d'une partie du pont-balance qui sera installé dans la future halle en cours de construction à Granges-Marnand. Claude Limat SA, entreprise forestière forte de 18 collaborateurs, transférera ses actifs, son personnel et son siège social à Granges-Marnand. La succursale de Villarzel ne se verra pas impactée par le changement et restera active. La Commune de Valbroye a décidé d'entrer en matière sur un soutien financier à hauteur de CHF 25'000.-. Ce montant sera versé à la société Claude Limat SA sous forme de don, déduction faite de la facture ouverte relative aux taxes administratives. Claude Limat SA a besoin d'un soutien de CHF 50'000.- sous forme de prêt remboursable en 4 ans, dont l'échéance de la première tranche de CHF 12'500.- tombe en 2024. Le comité de gestion a approuvé cette demande qui fut avalisée par le comité directeur de la COREB.

Mauron Musy, St-Aubin

L'entreprise de St-Aubin a mis au point un boîtier révolutionnaire sans joints ni vis et veut partir en production selon deux modèles d'affaire, à savoir la commercialisation du boîtier à des entreprises horlogères et la production des montres Mauron-Musy. La société demande une aide de Fr. 30'000.- à fonds perdus et 60'000.- de prêts. Le comité de gestion préavise favorablement le projet, mais il le conditionne au fait que la société devra avoir démontré qu'elle a levé 150'000.- de financement (sur les 800'000.-) ou qu'elle dispose de précommandes soit de boîtiers, soit de montres, pour une quantité que le comité de gestion devra juger satisfaisant pour libérer les montants. Face à un projet si innovant, le Codir ne partage pas le point de vue de la commission et est d'avis de répondre positivement sans condition de préventes à la requête originale de Mauron Musy et de libérer immédiatement les fonds. En outre, M. Arrighi annonce que l'entreprise a enregistré quelque Fr. 180'000.- de précommande, qui était une exigence du Comité de gestion du FDR.

Mise à jour du Règlement

La mouture mise à jour a été élaborée par le Président de la Commission économique Philippe Arrighi, le Président du groupe de travail FDR Gaëtan Aeby ainsi que le Directeur de la COREB Pierre-André Arm. Le Comité Directeur de la COREB a pris connaissance du document une première fois, avant qu'elle ne soit modifiée par le comité de gestion. Le nouveau règlement sera validé par le Comité Directeur de la COREB lors de sa séance du 25 janvier 2019.

Son Président :

Aeby Gaetan

Ses membres :

Bangerter Jean-Pierre
 Barraud Olivier
 Clerc Blaise
 Collaud Francis
 Cosendai Christian
 Giroud Norbert
 Hirsiger René
 Vonlanthen Alexandre

Arm Pierre-André

Secrétariat : Justine Fontana

Commission tourisme

En 2018, la Commission Tourisme de la COREB, s'est réunie une fois. Les actions se sont concentrées sur le vélo, car c'est le thème de la campagne 2018 de Suisse Tourisme. Une nouvelle carte cyclo-régionale présentant l'ensemble des offres sur un fond ludique a été éditée. Elle met en avant les points d'intérêts importants grâce à de petites représentations graphiques et de petites pastilles de couleur avec une légende. Le dos de la carte a été consacré aux « coups de cœur ». Le périmètre de la carte s'étend de Morat jusqu'à Yverdon et Moudon.

Enfin, la présence dans les médias en complément des actions faites par les offices du tourisme régionaux, a été plus importante grâce à l'intervention de la région.

L'année prochaine, la campagne de Suisse Tourisme sera axée sur la randonnée. Néanmoins, au niveau de la Plateforme Broye, les actions seront toujours concentrées sur le vélo, notamment l'e-bike.

Son Président :

WASER Daniel, Société de développement Delley-Portalban-Gletterens

Ses membres :

- BESSARD Michel, Swing Golf de la Broye
- BESSARD Monic, Société de développement Avenches
- BORGOGNON Gilles, Société de développement Estavayer & environs
- NOBBS Catherine, Société de développement Cheyres-Châbles
- DEGALLIER Myriam, Plateforme touristique de la COREB

ARM Pierre-André, Directeur de la COREB

Secrétariat : FRIEDERICH Mathilde & TORCHE Carine



Stratégies NPR

L'année 2019 sera marquée par la transmission des stratégies relatives à la Nouvelle politique régionale (NPR) vaudoise et fribourgeoise au SECA pour la période 2020-2023.

Dans ce cadre, la COREB a participé à nombre d'ateliers en collaboration avec les services de la promotion économique des deux cantons. A priori, la nouvelle période de la NPR devrait s'inscrire dans une forme de continuité, mais il est évident que les stratégies subiront des adaptations en fonction des expériences faites durant les précédentes périodes. Du point de vue fribourgeois, le programme sera davantage en phase avec la nouvelle loi sur la promotion économique cantonale. Un volet intercantonal sera inscrit, ce qui donne des perspectives concernant swiss aeropole et la participation de la Broye vaudoise de manière accrue au cluster agro-alimentaire animé par le canton de Fribourg au sein de la Région Capitale suisse. Le soutien aux locaux de co-working pourrait être supprimé pour laisser la place à un régime plus souple d'aide directe aux star-ups. Cela posera clairement la question du maintien de l'incubateur Nord. Du point de vue de la NPR vaudoise, le secteur agro-alimentaire est également considéré comme l'un des secteurs stratégiques, avec les sciences de la vie, les technologies de l'information, l'industrie de précision, l'énergie et l'environnement. Du point de vue touristique, il en ressort que la région devra mettre en place une stratégie ad hoc de manière à mieux utiliser les possibilités qui lui sont offertes par la LADE afin de développer les activités touristiques dans la Broye. Ces travaux vont continuer en 2019 dans le cadre de la rédaction des programmes de mises en œuvre des deux cantons.

LADE-NPR

La loi fédérale sur la politique régionale (LPR), introduite en Suisse en 2006, vise à améliorer les conditions-cadre pour l'activité économique, promouvoir les innovations, générer de la valeur ajoutée et renforcer la compétitivité des régions rurales et de montagne.

Les cantons de Fribourg et Vaud ont à leur tour mis en place des lois au niveau cantonal, à savoir respectivement la NPR et la LADE. Ces outils légaux leur donnent les moyens de soutenir, de manière ciblée et subsidiaire, des projets régionaux valorisant les potentiels locaux et de la région. Tous les 4 ans, sous réserve que la LPR soit reconduite, les cantons doivent présenter un nouveau programme cantonal. Ce fut le cas en 2015 et 2016. Cette obligation nécessite un processus important dans la stratégie de développement régional des cantons. Dans les deux cas qui nous occupent, la COREB est impliquée au niveau de la rédaction des programmes pluriannuels, ainsi que dans le cadre de leur application.

Ces instruments de politique régionale revêtent une importance particulière pour notre région qui accuse encore un certain retard, particulièrement en matière de conditions-cadres, dont les études et la réalisation peuvent ainsi bénéficier de cofinancements cantonal et fédéral bienvenus. De surcroît, la Broye fait partie d'un volet intercantonal dans les programmes pluriannuels des deux cantons. Les aides ont en outre permis d'apporter une aide bienvenue à Bio-Agri, Bio-Vino qui s'est tenu à Granges-Vernay et a pour but de mettre en activité les acteurs du monde alimentaire et agricole. Le projet de muséographie de l'Abbatiale, le projet d'Houblonnière à Grandcour et la serre expérimentale sont autant de dossiers qui viennent rejoindre les bénéficiaires de soutien qui sont l'étude pour Dronepole ainsi que celle pour l'opportunité pour la mise en scène du patrimoine à Estavayer et pour la faisabilité Rose de la Broye.

La loi vaudoise regroupe davantage de volets que ceux qui sont préconisés par la LPR et permet de soutenir des projets à caractère régional qui ne sont pas couverts par le texte fédéral. Ces aides, qui sont très appréciées des porteurs de projets, sont alors financées exclusivement par le canton. D'une manière générale, le programme fribourgeois concerne l'innovation économique, l'innovation territoriale, l'innovation touristique, le programme de la conférence des chefs de Département de l'économie publique de suisse occidentale (CDE-PSO), comme Genilem et capital proximité, la Région Capitale suisse, et Innoreg. La politique d'appui au développement économique vaudois poursuit les objectifs d'améliorer la diversification du tissu économique, de répondre aux besoins des PME et des start-up en matière de conseils, de financement et d'aiguillage, de faciliter l'innovation, de développer une offre touristique cohérente et de qualité, de disposer d'une offre de terrains et de locaux répondant à la demande, de renforcer la vitalité des pôles de développement et de valoriser

LADE–NPR (suite)

ser les ressources naturelles, le patrimoine et le savoir-faire.

Le tableau ci-dessous résume les demandes qui ont été préavisées par la COREB et défendues auprès des services de promotion économique cantonaux en 2018 :

Projet	Accepté	Refusé	Suspens
ASS – Sté coop des sélectionneurs - Agrandissement centrale triage des semences, Moudon			x
Bio-Agri, Bio-Vino, Granges-Vernay	x		
Muséographie Abbatiale, Payerne	x		
Houblon Suisse, Grandcour	x		
Centre médical de Moudon, Moudon		x	
Avenches Tattoo « Y'en a point comme nous », Avenches		x	
Business Plan DRONEPOLE, Payerne	x		
Serre expérimentale « Serre-tech » Agri&Co	x		
Etude d'opportunité pour la mise en scène du patrimoine – Estavayer	x		
Etude de faisabilité Rose de la Broye	x		

Bénichon du Pays de Fribourg à Estavayer

La fin du mois d'août fut marquée par l'organisation de la Bénichon du Pays de Fribourg en Vieille-ville d'Estavayer-le-Lac. L'événement fut de taille puisqu'une cantine couvrant toute la Rue du Camus accueillait 700 places assises ainsi qu'un pont de danse pour les diverses animations. Un marché du terroir prit possession des rues principales de la ville et une ferme présentant un grand nombre d'animaux domestiques s'installa sur la Place de l'Eglise. Les restaurants partenaires, qui proposaient le menu de Bénichon, ont pu profiter de la grande affluence induite par l'événement.

Le traditionnel concours de Moutarde de Bénichon attira 85 participants amateurs et 12 professionnels. Les jeunesses d'Estavayer et alentours se sont relayées durant les 3 jours de fête pour lever les danses et animer les soirées. Le vendredi accueillit plus de 750 acteurs économiques de la région et du canton de Fribourg lors du repas des entreprises lors duquel le copieux menu complet de Bénichon était servi. Les Représentants des Communes de la Broye partagèrent cette belle tradition le samedi alors que la journée officielle du dimanche vécut un cortège d'Autorités depuis l'Eglise jusqu'à la cantine pour la journée officielle.

La météo clémente du week-end et la qualité des produits proposés firent de cet événement un véritable succès et une très belle vitrine pour Estavayer et toute la Broye.

Quelques chiffres :

- Nbre de visiteurs : estimation entre 12'000 et 15'000
- Consommation vin rouge de la région : 750 litres
- Consommation vin blanc de la région : 350 litres
- Nbre d'assiettes servies : 2'200



Développement économique

Grandcour, Houblonnière

Houblon Suisse N Co est une entreprise récemment fondée dont le siège social est à Grandcour. La société a pour objectif de créer la première houblonnière du canton de Vaud, qui se voit être labellisé BIO. Celle-ci a pour vocation de planter des plants de houblon, de les cultiver, les ramasser et les stocker avant de les transformer sous forme de pellet et de les vendre aux brasseries artisanales de la région et de Suisse. L'activité n'en est encore qu'à ses débuts, mais la demande émanant de brasseries est bien réelle et grandissante. Le projet consiste à la création d'une nouvelle offre de matière première locale, de qualité BIO et transformée à Grandcour, jusqu'à présent disponible uniquement en Suisse allemande. A terme, et en fonction de l'évolution, il est prévu que des agricultures cultivent puis livrent le houblon à l'houblonnière afin que celle-ci transforme la marchandise en pellet prêts à être vendus aux brasseries.

Le but du soutien LADE réside dans le financement d'une partie des infrastructures nécessaires à transformer le houblon. Les investissements relatifs au ramassage ont déjà été réalisés. En effet, transformer du houblon nécessite l'utilisation d'une ligne de transformation, d'une machine de mise sous vide ainsi qu'une chambre froide. Ces installations doivent se trouver à l'abri, dans un bâtiment adapté au poids des machines et suffisamment hautes pour qu'elles puissent y entrer.

Ce projet est un élément important pour répondre à la ligne d'action b.4.3 de la stratégie économique de la Broye qui consiste à appuyer le renforcement des filières de transformation des produits agricoles. La région broyarde est reconnue pour la qualité de son agriculture, mais le défi à relever consiste à augmenter la valeur ajoutée des produits cultivés par la création et la promotion de produits du terroir et de filières de transformation en produits directement vendus au transformateur final ou au consommateur. Une telle activité contribue également à augmenter la diversité économique de la région et à une proximité de l'offre en faveur des brasseries artisanales pour de véritables bières pouvant se targuer d'être issues de notre terroir.

Incubateur Nord de Morat

L'incubateur de Morat, auquel participe la COREB depuis 2014, propose aux nouveaux entrepreneurs de disposer de locaux, d'espaces de rencontres, et surtout de précieux conseils prodigués par un coach compétent qui se trouve à disposition sur place. « Créer une entreprise, c'est à la fois un risque et une grande opportunité » selon le coach Markus Ith. La COREB en est bien consciente et c'est dans ce sens qu'elle participe financièrement et par les actes puisque son directeur officie en tant que Président du comité de sélection en 2018. Le fait de pouvoir profiter d'un incubateur offre l'opportunité à la nouvelle entreprise de bénéficier du conseil, du vaste réseau, de l'expertise de Fri-Up qui a démontré ses compétences en la matière.

En 2018, deux nouvelles star-up ont intégré le groupe d'entreprises déjà incubées à Morat. La première, « Digitale Welt Hunziker », active dans le très actuel domaine de la digitalisation, dont la tâche consiste à accompagner les entreprises dans leur modernisation et leur capacité concurrentielle. Débutante sur ce marché, cette jeune entreprise a éprouvé le besoin de bénéficier d'un appui de notre incubateur, ce qu'elle a obtenu. La seconde, « Archinisis », ambitionne de commercialiser des systèmes complexes de mesure cinématique des athlètes (actuellement des skieurs) permettant de mieux cibler le coaching et les programmes d'entraînements, avec une dimension inédite de vidéo. On se trouve dans un véritable projet de transfert technologique et du lancement d'une start-up d'un jeune ingénieur de l'EPFL. Cette nouvelle entreprise, très prometteuse, éprouve le besoin de disposer des conseils de l'incubateur et de se confronter à la réalité du terrain en échangeant avec les autres entrepreneurs présents sur site. La participation de la COREB à cet incubateur est primordiale car elle permet d'offrir aux jeunes entrepreneurs broyardes la possibilité, si le besoin se fait sentir, de disposer des précieux services d'une institution offrant toutes les conditions-cadre propice à un lancement d'activité prometteur. D'ailleurs, ses services ont été proposés à deux start-ups broyardes qui n'ont pas encore passé l'étape de la sélection.

Moudon – Pôle de développement

La Commune de Moudon appartient au nombre des pôles de développement du canton de Vaud, statut qui a été confirmé lors de la révision du Plan directeur cantonal vaudois. Durant l'année 2018, les travaux concernant la mise en valeur du site de Moudon se sont orientés particulièrement sur l'interface de la gare, endroit stratégique pour tout le développement du site moudonnois. L'objectif est de disposer d'un concept d'aménagement et des intentions concernant le réaménagement de tout le quartier, en tenant compte des impératifs de circulation, d'urbanité, de parcage, de transports publics, de chemins de fer, etc. L'étude doit tenir compte des réflexions faites dans le cadre de la revalorisation des Fonderies, de l'accessibilité de la ville par le Nord et le Sud, le concept communal de stationnement, les projets d'aménagement du centre-ville et la future étude régionale relative aux parkings-relais. Parmi plusieurs variantes, le comité de pilotage, composé de membres de la Commune, du canton et de la région, s'est prononcé en faveur de celle qui comporte l'avantage de ne pas hypothéquer les orientations et réalisations en matière d'urbanisme. Le développement conçoit une gare routière au Nord des voies avec, dans le prolongement, une zone de stationnement en direction des fonderies et des voies de circulation automobile et de mobilité douce. Les travaux continueront dans le courant de l'année 2019.

Le dossier relatif à la revalorisation des Fonderies par l'entreprise Von Roll revêt, dans le cadre des réflexions autour de la ville de Moudon, une importance toute particulière. En effet, les anciennes Fonderies se situent dans le prolongement du périmètre de la gare et de leur transformation dépend une grande partie du développement économique futur du pôle broyard. Il est également question de l'image de Moudon, étant donné l'aspect particulièrement peu avenant de la friche industrielle actuellement. Dans ce cas également, plusieurs variantes ont été développées par le propriétaire, avec une mixité de bâtiments liés à des activités économiques et des appartements. La proximité de la tour du centre collecteur de Landi a également suscité des interrogations concernant son avenir sur ce site et des premières discussions et réflexions ont débuté dans la seconde moitié de l'année. La suite de ces travaux aura aussi lieu dans le courant de l'année 2019.

Nous nous trouvons dans une période particulièrement importante pour Moudon, car les décisions à prendre sur les nombreux dossiers en phases d'études possèdent un caractère stratégique majeur. Des visions qui ressortiront des réflexions d'aujourd'hui dépend l'avenir de ce centre de développement et de tout le Sud de la Broye.

St-Aubin : Agri&Co Competence center

La Région Capitale Suisse entretient un cluster de l'industrie alimentaire (nommé « food & nutrition »), piloté par le canton de Fribourg. Suite à son acquisition des anciennes propriétés d'Elanco à St-Aubin, la promotion économique fribourgeoise souhaite y développer un centre de compétences en lien avec ce cluster. Elle a donc décidé de lancer l'Agri & Co Challenge, un appel à projets international très innovant dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la biomasse. Ce Challenge répond aux objectifs de développer un tissu d'entreprises et d'entités porteuses de projets innovants et durables, de favoriser des synergies entre les secteurs économiques et de créer des chaînes de valeur avec les économies émergentes.

Deux programmes ont été proposés aux start-up et entreprises participant au Challenge. Chacun d'eux a été spécialement conçu pour s'adapter aux besoins et aux différents profils des porteurs de projets, qu'ils se situent en Suisse ou à l'international. Le programme « Relocalisation » permettait aux entreprises lauréates de s'implanter gratuitement pendant deux ans sur l'Espace d'Innovation St-Aubin pour y développer leurs activités. Chaque lauréate a également reçu un montant de 30'000 francs en espèces ainsi qu'un soutien personnalisé sous forme de mentoring et de coaching. Le programme « Collaboration à distance » offrait aux entreprises qui ne souhaitent pas s'implanter sur l'Espace d'Innovation St-Aubin, mais qui sont intéressées par le marché suisse, l'opportunité de découvrir l'écosystème agroalimentaire de Fribourg et de la Suisse pour y développer des collaborations à long terme avec des partenaires locaux.

Le comité de pilotage, auquel a participé le directeur de la COREB, a œuvré pendant plus d'un an pour mettre sur pied l'Agri & Co Challenge ; il était composé de représentants des initiateurs du projet ainsi que de représentants d'entités actives dans le domaine de l'agroalimentaire et de l'innovation du canton de Fribourg. Un jury particulièrement pluridisciplinaire réunissait l'ensemble des compétences et des intérêts liés au contexte de l'appel à projets; ses 14 membres étaient responsables d'évaluer

St-Aubin : Agri&Co Competence center

les projets et de sélectionner les nominés et les lauréats :

L'appel à projets a suscité plus de 150 envois de dossiers provenant du monde entier. 16 lauréats (10 pour le programme de relocalisation et 6 pour le programme de collaboration) se sont vus récompensés lors de la soirée consacrée à l'innovation à Fribourg en date du 7 novembre 2018. A cette occasion, un prix du public, financé à hauteur de Fr. 5'000.— a été remis à l'entreprise Bee Vectoring Technology suite au vote du public sur place. Les lauréats du programme de relocalisation viendront s'installer dans les locaux de St-Aubin au début de l'été 2019.

A terme, l'ambition est de créer un véritable technopôle en matière agro-alimentaire sur le site. A cet effet, la COREB, la PromFR et la Commune de St-Aubin ont lancé une étude pour un projet de serre expérimentale, infrastructure qui pourra être utilisée par les futures start-ups sur place afin d'expérimenter le résultat de leurs recherches ou développer leurs produits avant d'entrer en véritable production.

Groupe de concertation

La première réunion du Groupe de concertation, qui est né de la fusion de l'Organe de concertation (civil) et du Groupe de contact (militaire), a eu lieu le 20.04.2018. Le règlement interne du Groupe de concertation a, par ailleurs, fait l'objet d'une objection officielle de la part de l'ASIC. En effet, celle-ci requiert l'intégration officielle de son Président, M. Cédric Péclard. La demande fut acceptée en préambule de cette même réunion. Ensuite, les thèmes relatifs à l'exploitation civile ont été présentés par les représentants de swiss aeropole SA. Ils ont donné des explications par rapport à la société d'exploitation civile swiss aeropole SA et son exploitation, le concept aeropole II, les travaux en cours et le projet de Dronepole. Puis, les sujets militaires à savoir la procédure d'indemnisation, le plan sectoriel militaire, l'achat du prochain avion de combat, les statistiques, Police Aérienne 24 et les travaux de construction en cours. Il s'en est suivi une discussion constructive où chacun a pu faire valoir son opinion.

Son Président :

PICCARD Olivier, COREB

Ses membres :

ALLEMAND Delphine, DDPS
 ARM Pierre-André, COREB
 CHASSOT Eric, Commune d'Estavayer
 CHASSOT Guillaume, swiss aeropole SA, Payerne Airport
 FIORIN Massimo, swiss aeropole SA, Business Park aeropole
 GODEL Marcel, DEE
 Commune de Grandcour
 GYGAX Hans, SEN
 HENCHOZ Olivier, DDPS
 KILCHOER Nicolas, COREB
 LEIMGRUBER Jean-Baptiste, SPECo
 LOCHER Bruno, DDPS
 LUISIER BRODARD Christelle, Commune de Payerne
 LUY Dominique, DIREV
 MAENDLY Fabrice, Commune de Les Montets
 PECLARD Cédric, ASIC - Président
 ROQUE Olivier, SPECo
 STUEMANN Benoît, DDPS
 VONLANTHEN Alexandre, Commune de Cugy
 VONLANTHEN Marisa, DDPS
 2 Utilisateurs du site aeropole, sur invitation

Secrétariat : TORCHE Carine & Mathilde Friederich



**swiss
aeropole**
WHERE AVIATION INSPIRES CREATION

2018

Rapport d'activité



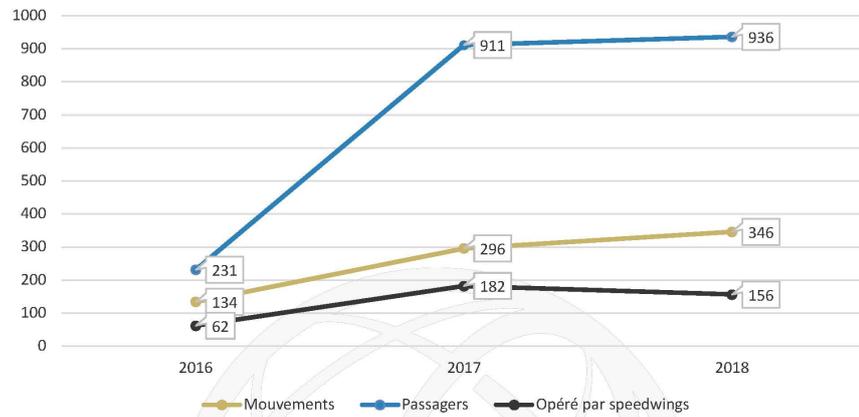
swiss aeropole SA
Rue de Savoie 1
CH – 1530 Payerne
www.swissaeropole.com

Développement économique

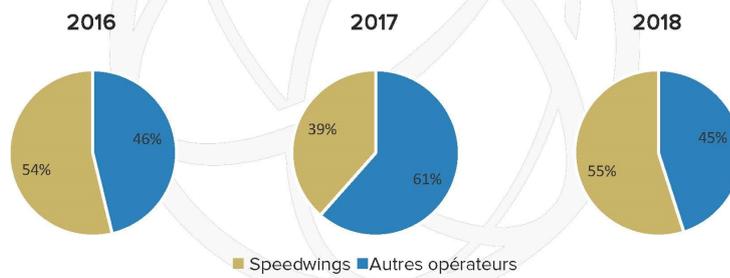
Aérodrome civil de Payerne

swiss aeropole, en chiffres et en faits

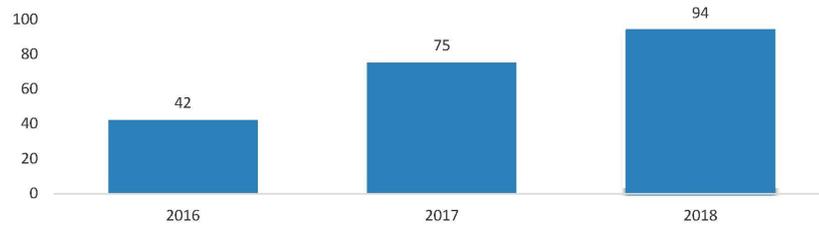
+ 158% mouvements par rapport à 2016
+ 305% passagers par rapport à 2016



Une vingtaine de nouveaux opérateurs chaque année



19 nouvelles destinations en 2018



Au moins une visite par semaine sur le site d'un prospect

Mot du Président

L'exercice 2018 a été la première année complète à être marquée par de nombreux défis dans la coopération avec la Commune de Payerne en tant que propriétaire et constructeur du bâtiment aéroportuaire et de l'infrastructure, la Coreb en tant qu'exploitant, et les organisations partenaires, notamment les Forces aériennes et Speedwings dans les opérations quotidiennes.

Lors de la mise en œuvre des contrats signés en fin 2017 avec armasuisse, la base logistique de l'Armée et les Forces aériennes, nous avons rencontré diverses difficultés qui ont pu être partiellement résolues grâce à l'esprit positif de coopération des partenaires et avec beaucoup d'efforts.



Urs Ryf

En raison de ses nombreuses dépendances et de son budget limité, swiss aeropole continuera à se développer au cours de la prochaine année par petits pas et avec les bons partenaires. Le développement du concept Aeropole II avec Losinger Marazzi illustre parfaitement cette stratégie.

L'évaluation d'un nouvel avion de combat offre à swiss aeropole des opportunités uniques à court et surtout à long terme. Le niveau de reconnaissance de swiss aeropole va augmenter en 2019, notamment par l'ouverture du Terminal, mais aussi grâce à l'évaluation des nouveaux avions de combat, ainsi qu'avec la planification de plusieurs autres manifestations d'envergure.

Le potentiel à moyen et à long terme de swiss aeropole est meilleur que jamais, car les infrastructures de base constituent les conditions préalables à un développement durable. Toutefois, il faudra peut-être encore quelques années avant que d'autres grandes entreprises ne s'installent.

Bien que le niveau de trafic soit encore relativement faible, il est déjà évident que les heures d'ouverture offrent trop peu de flexibilité aux différents clients, surtout le matin et le dimanche. C'est une des raisons principales qui retient les propriétaires et opérateurs d'avion d'affaires à choisir Payerne comme lieu de stationnement. Il s'agira donc de discuter successivement de la flexibilité des horaires d'ouverture avec les communes riveraines.

Outre les heures d'ouverture, la fermeture temporaire annuelle de la piste est une faiblesse majeure qui empêche les clients à choisir Payerne comme site permanent. Après 2020, aucun gros entretien n'est prévu pour l'instant. De ce fait, la fermeture de la piste sera limitée qu'à quelques jours par an.

La jeune équipe de swiss aeropole est motivée et pleine d'enthousiasme pour relever les défis à venir avec tous ses partenaires. Compte tenu des ressources limitées disponibles, il s'agira de fixer les bonnes priorités et d'intensifier encore la coopération avec les partenaires régionaux et cantonaux.

Nous remercions sincèrement tous nos partenaires pour la bonne coopération et la confiance accordée tout au long de cette année 2018 et espérons continuer dans la même dynamique pour les années à venir.

Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour maîtriser les projets à venir et être en mesure d'offrir des services attractifs à nos clients et partenaires.

Urs Ryf
Executive President

Rapport d'activité 2018

2

Développement économique

Aérodrome civil de Payerne

Mot du Directeur Payerne Airport

2018 fut la première année dans nos bureaux, provisoires dans l'attente du terminal, sur le site de swiss aeropole.

Nous avons également mis en place le système de facturation avec son lot de surprises et de découvertes. La taxation du carburant et des heures en dehors de l'ouverture militaire ont engendrées de nombreuses discussions et le mécontentement de plusieurs opérateurs. Une solution est heureusement à l'horizon pour l'année 2019 avec l'obtention du statut douanier C qui nous permet de détaxer le carburant ainsi que le passage aux horaires 06h00-22h00 pour la Police Aérienne. Cependant, les équipages ainsi que les passagers sont unanimes, La flexibilité et qualité du service ainsi que la facilité d'accès rendent Payerne unique dans le paysage des aéroports suisses.



Guillaume Chassot

Les statistiques nous montrent également qu'environ 50% des vols sont au bénéfice d'une entreprise fribourgeoise, 25% pour les entreprises vaudoises, environ 25% pour des entreprises du canton de Neuchâtel et enfin moins de 1% pour des entreprises bernoises. Cela prouve, si besoin en est que la Broye et son aéroport son inter-cantonaux et permettent à de nombreuses entreprises régionales de prospérer.

2018 fut également une année de consolidation. De l'équipe tout d'abord avec l'arrivée de Massimo Fiorin comme Directeur Business Park mais également de nos opérations avec une augmentation plus modérée du trafic et la présence de Urs Mauchle comme Flight OPS Coordinator depuis le 15 août. Ceci a permis de se concentrer sur la construction du terminal et la recherche des services d'assistance en escale mais également sur les nombreux défis qui nous attendent, la fermeture de piste annuelle, le de-icing des avions ainsi que les horaires d'ouverture.

L'inauguration du nouveau terminal et la venue de notre partenaire Speedwings Handling Services pour l'assistance en escale nous promettent une belle année 2019 et contribuent à donner à l'équipe une motivation totale dans ce magnifique projet.

Guillaume Chassot
Directeur Payerne Airport



Mot du Directeur Business Park

Le « prospect », c'est-à-dire l'homme ou la femme d'affaires dont l'entreprise pourrait un jour s'implanter au swiss aeropole, arrive à Payerne, soit après un court trajet en voiture, soit après un long déplacement depuis l'étranger. Nous le recevons sur place et discutons de ses projets, de ses ambitions, tout en présentant les nombreux avantages et les atouts uniques de notre site. Tout le monde prend des notes, et les feedbacks sont unanimes au sujet du grand potentiel du swiss aeropole. Nous visitons le chantier du nouveau terminal et partageons un repas chez Boschung, dans ce magnifique bâtiment qui inspire et invite à rêver de grands projets.



Massimo Fiorin

C'est une scène qui s'est répétée plus qu'une fois par semaine en moyenne tout au long de l'année 2018. Notre véritable objectif étant le développement de projets concrets avec des emplois à la clé, une visite ne représente qu'une victoire d'étape. Pourtant, c'est souvent le premier signe tangible d'un intérêt qui pourra, quelques mois ou quelques années plus tard, se traduire en projet. Ce résultat intermédiaire est d'autant plus encourageant, si on considère que notre activité de prospection se concentre en priorité sur les secteurs aéronautique/aérotechnique et aérospatial, conformément au PPA.

L'industrie des drones se développe rapidement et pourrait devenir un moteur de croissance majeur du Business Park. Au vu de cette importance stratégique, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie au montage et à la promotion du centre de compétence et de certification baptisé DronePole. N'ayant pas réussi à réunir les soutiens nécessaires à son lancement en 2018, nous continuons de le présenter à des acteurs susceptibles d'y participer. Cela dit, notre engagement en faveur de ce projet nous aura permis de créer des liens avec une multitude d'acteurs de l'industrie des drones suisse et étrangère.

Le programme Air2030 pour la protection de l'espace aérien prévoit que la Base Aérienne de Payerne continue de jouer un rôle de premier plan, et le swiss aeropole représente un emplacement idéal pour des grands projets de coopération industrielle et de maintenance. Grâce notamment aux cycles de rencontres organisés par Swissmem et le GRPM en collaboration avec le Bureau des affaires compensatoires de Berne, auxquels nous avons participé, tous les fournisseurs potentiels sont maintenant parfaitement au courant des atouts du swiss aeropole.

Le « buildup » ou « teasing » autour du nouveau terminal commence à porter ses fruits. Notre offre d'hébergement s'étoffe et se diversifie grâce aux premières surfaces locatives, et quatre petites sociétés ont réservé un bureau dans la partie « handling » de propriété de la Commune de Payerne. Il s'agit de deux sociétés de consulting dans différents domaines de l'aviation, d'un commerçant de pièces et outils pour la maintenance des avions, et d'une société qui propose des formations pour les pilotes professionnels de drones. Nos nouveaux voisins apprécient la situation du swiss aeropole, les infrastructures modernes, et l'appartenance à une communauté de professionnels sous le motto « Where Aviation Inspires Creation ».

Lors de chaque visite, nous n'avons pas manqué de présenter les opportunités de réaliser des événements dans le nouveau terminal, et là, le retour a dépassé toutes nos attentes. Dans les mois suivant l'inauguration du bâtiment prévue le 29 mars 2019, plus de 2'000 personnes visiteront le swiss aeropole dans le cadre d'une douzaine d'événements d'envergure.

Même si la prochaine implantation de grande envergure pourrait encore se faire attendre, la visibilité accrue du swiss aeropole et le grand intérêt qu'il suscite auprès

des entreprises de la branche nous semblent indiquer que la persévérance et la confiance des différents acteurs du projet seront récompensées.



Massimo Fiorin
Directeur Business Park



L'année 2018 en quelques dates

Janvier

Introduction de Massimo Fiorin
Validation de la Convention
Payerne-Coreb-SASA



Février



SESAR – journée d'information à
Bruxelles
Flying Electric Vehicle Summit, Genève

Mars

Participation World ATM à Madrid
Drone Days Europe à Bruxelles
Bodensee Aerospace Meeting à Zürich



Avril



Assemblée générale

1^{ère} visite d'un concurrent pour le nouvel avion de combat (*Rafale*)

Visite pour un groupe de journalistes français, organisée par Présence Suisse

Aero Friedrichshafen

Mai

Visite de EBACE à Genève



Juin



Assemblée générale de la GUTMA (Global Unmanned Traffic Management Association) à Madrid

Management Workshop aéroport de Zürich le 5 juin (40 personnes)

Journée portes ouvertes base aérienne 11 avec un stand swiss aeropole le 16 juin

Visite de la MAA le 19 juin

Juillet

Signature de la convention avec Losinger Marazzi le 6 juillet
Salon de Farnborough en Angleterre



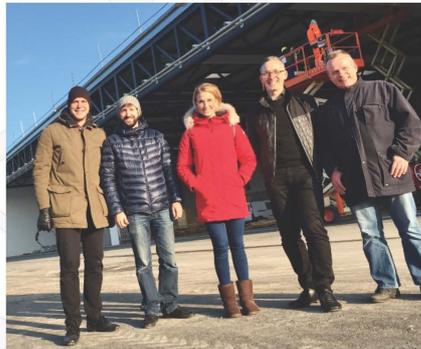
Août



Visite Safe Cluster 9 août
Arrivée d'Urs Mauchle pour renforcer les activités d'opérations de vols

Septembre

Stand Dronepole (avec tous les partenaires du projet) au Drone Days 2018 à l'EPFL
Smart city event à Fribourg
Bouquet de chantier



Octobre



Visite de la ville jumelée de Paray-le-Monial le 5 octobre

B2B avec les 5 fournisseurs

Participation à HUBweek Boston – the Drone Frontier avec swissnex Boston

Hamburg Aviation Forum

ROSAS Safety Days

Robotics Sector Focus Workshop avec S-GE

Novembre

2 ateliers avec Losinger Marazzi

Visite de l'IGBL (40 personnes)



Décembre

Séance avec la DGD le 19 décembre

Confirmation du statut douanier C à partir du 01.01.2019 reçu le 27.12.2018

Le comité Innovaud approuve l'adhésion de swiss aeropole en tant que 7ème parc technologique vaudois



Actions envers le DDPS

Depuis de nombreuses années, la région de la Broye souffre d'un traitement inadéquat de la part de la Confédération en termes d'emplois liés à l'exploitation de l'aérodrome militaire. La base aérienne de Payerne accueille la moitié des mouvements (et des nuisances) de jets militaires en Suisse. Le règlement d'exploitation militaire donne des capacités de 11'000 mouvements jets en fonction d'un cadastre du bruit précis. Pour leur part, les sites d'Emmen et de Meiringen accueillent chacun le quart desdits quotas de mouvements, à savoir environ 5'500 à Meiringen et 5'500 à Emmen.

Cet état de fait se constate également dans le nombre d'escadrilles puisque Payerne accueille actuellement 2 escadrilles FA/18 et une escadrille F5/Tigers, alors que Meiringen abrite 1 escadrille FA/18 et une F5/Tigers, et Emmen une seule escadrille F5/Tigers. Dans le cas de l'achat d'un nouvel avion de combat, à raison de 40 appareils (4 escadrilles), Payerne sera dotée de deux escadrilles ; Emmen et Meiringen en recevront une chacune.

Au niveau des emplois, la logique citée plus haut n'est clairement plus respectée. Les emplois liés à la base aérienne et Ruag se chiffrent à 583 ept, dont seulement 5 emplois Ruag liés au simulateur FA/18. A Emmen, le nombre d'emplois Ruag dépasse les 1000 ept, auxquels s'ajoutent ceux de Ruag Space et Ruag Real Estate (gestion du parc immobilier). La base aérienne d'Emmen est certainement également un employeur appréciable.

La perspective de l'achat d'un nouvel avion offre l'opportunité de procéder à une opération de rééquilibrage, tant du point de vue des emplois liés aux forces aériennes, que ceux dépendant de Ruag. Les affaires compensatoires peuvent et devraient profiter à Ruag. Cela ouvre une possibilité supplémentaire à l'entreprise dont l'actionnaire unique demeure la Confédération, de développer ses activités, civiles et militaires, sur le site de Payerne, ce d'autant plus que la base aérienne dispose de place pour les activités en lien avec l'exploitation strictement militaire, et que swiss aeropole peut accueillir toute autre développement d'affaires.

Par conséquent, la COREB, en étroite collaboration avec les Conseils d'Etat vaudois et fribourgeois a entamé une campagne de lobbying auprès des services de la Confédération et du Conseil fédéral. Ces actions ont déjà débuté en 2017, avec des discussions concertées au niveau de la région et des cantons. De leur côté, et toujours en concertation avec les actions de la région, les Députés aux Grands Conseils fribourgeois et vaudois adressaient un courrier aux Conseils d'Etat pour soutenir le mouvement. En mars 2018, des dates étaient proposées pour une rencontre avec le Conseiller fédéral Parmelin. L'entrevue eut lieu le 25 juin au Palais fédéral, lors de laquelle les défenseurs de la Broye eut tout loisir de sensibiliser le Conseiller fédéral à la nécessité d'œuvrer en faveur de la création d'emplois sur le site payernois.

En parallèle, sur l'impulsion de la Conseillère d'Etat Mettraux, une séance de travail était organisée à la Base aérienne avec les divisionnaires Bernhard Müller et Claude Meier, ainsi que MM. Breitmeier (CEO Ruag) et Berner (CEO Ruag Aviation) en date du 7 juin 2018. Elle permet de faire entendre aux acteurs de l'armée et de Ruag les intentions et les prétentions de la région et des cantons concernant la nécessité de rééquilibrage en termes d'emplois dans la Broye. Cette première entrevue donna lieu à d'autres rendez-vous qui sont prévus d'être perpétués en 2019.

Les changements intervenus à la fin de l'année et les changements de départements qui interviendront en 2019 vous impliquer de la part de la COREB de relancer le processus et de continuer à insister auprès des instances fédérales concernées afin de parvenir à aboutir avec ses revendications bien légitimes.

Commission politique

La Commission s'est réunie à deux reprises en 2018. Cette commission est composée des députés au Grand Conseil vaudois et fribourgeois broyards, de la Conseillère nationale, des Préfets et du Directeur de la COREB. Son but est d'instaurer un dialogue politique entre les deux Broye et de coordonner les démarches et interventions des membres de la Commission auprès de leurs parlements respectifs. Les habitants de la Broye bénéficieront, ainsi d'un développement harmonisé de leur région broyarde. De nombreux projets sont concernés par ces débats et c'est notamment le cas pour la mise en place du réseau de santé Broye ; des homes médicalisés ; de l'EPIB (école professionnelle intercantonale Broye) ; aeropole ; STEP ; Zone La Guérite et infrastructures ferroviaires ; Agri & Co St-Aubin.

Son Président :

Piccard Olivier, COREB & Préfet Broye-Vully

Ses membres :

BONVIN-SANSONNENS Sylvie, Grand Conseil FR
 CHARDONNENS Jean-Daniel, Grand Conseil FR
 COLLOMB Eric, Grand Conseil FR
 CORNAMUSAZ Philippe, Grand Conseil VD
 COTTING Violaine, Grand Conseil FR
 GRANDGIRARD Pierre-André, Grand Conseil FR
 Kilchoer Nicolas, COREB & Préfet Broye
 LINIGER Philippe, Grand Conseil VD
 LUISTIER BRODARD Christelle, Grand Conseil VD
 MEYER KELLER Roxanne, Grand Conseil VD
 MEYER LOETSCHER Anne, Grand Conseil FR
 PECLARD Cédric, Grand Conseil FR
 PILLER CARRARD Valérie, Conseil national
 REY-MARION Alette, Grand Conseil VD
 RODRIGUEZ Rose-Marie, Grand Conseil VD
 RUCH Daniel, Grand Conseil VD
 SAVARY-MOSER Nadia, Grand Conseil FR
 STÜRNER Felix, Grand Conseil VD
 TROLLIET Daniel, Grand Conseil VD
 WÜTHRICH Peter, Grand Conseil FR
 ZADORY Michel, Grand Conseil FR

ARM Pierre-André
 Secrétariat : TORCHE Carine

LIFT

LIFT est un projet national qui vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Leur participation y est volontaire et une convention est signée avec l'entreprise formatrice. Il s'adresse principalement aux élèves dès la 10^e Harmos, qui n'ont pas toutes les conditions ou motivations pour intégrer le monde du travail mais également aux jeunes qui peinent à trouver un apprentissage.

Grâce à leur participation dans ces stages, les jeunes peuvent développer leurs compétences sociales, acquérir une expérience pratique et découvrir des métiers.

En 2018, la COREB a accueilli trois stagiaires tous les mercredis après-midi pendant environ 3 mois chacune, afin de montrer à ces jeunes le métier d'employé(e) de commerce.

Formation professionnelle

Parmi les conditions-cadre que la COREB a à cœur de soigner, la formation professionnelle figure à une place de choix. En effet, elle estime qu'un développement économique ne peut être harmonieux que si sa population jouit d'une bonne formation.

En 2017, les interventions de la COREB, en parfaite coordination avec les députés Roxanne Keller-Meyer (VD) et Eric Collomb (FR), en vue de lancer un projet d'école professionnelle intercantonale de la Broye en lien avec la nécessité de construire une nouvelle école sur le site de Payerne se sont soldés par une fin de non-recevoir de la part des Autorités fribourgeoises. Celles-ci n'entrèrent pas en matière sur la demande d'Eric Collomb d'étudier la faisabilité d'un tel projet intercantonal malgré le fait que le GYB ait démontré qu'un établissement de cet ordre apporte une véritable plus-value aux deux cantons et à la région.

Par conséquent, le groupe de travail s'est résigné à concentrer ses efforts sur la réalisation du dossier de la construction d'une nouvelle école professionnelle à Payerne par le canton de Vaud, dossier fortement soutenu par la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle et suivi par la Commune. Ce projet est en bonne voie et une décision devrait tomber au début de l'année 2019. Par la suite, la COREB tentera de faire tout ce qui est dans son pouvoir afin que tous les apprentis, vaudois comme fribourgeois, puissent suivre leurs cours professionnels, dans les branches couvertes, dans l'établissement broyard.

M. Arm participe, en qualité de membre du Conseil d'Ecole, aux destinées stratégiques du CPNV, lequel englobe la gestion du site de Payerne. A ce titre, il prend à cœur de défendre les intérêts de l'établissement du Nord vaudois en général et du site broyard en particulier.

Vitalab-CODEV

Le projet VitaLab-Vaud II, mené par la HES la Source en partenariat avec la COREB, l'ARCAM et l'ADNV, entend favoriser l'accès, en priorité aux petites entreprises, à des actions de promotion de la santé en entreprise. Le programme a été coordonné durant deux ans (2017 – 2018) par les acteurs régionaux mentionnés ci-dessus et la HES La Source.

Réalisés avec succès à plusieurs reprises dans la région du Nord vaudois, sept ateliers proposés par Vitalab sont conçus sous forme de formations continues. S'adressant aux chef-fes d'entreprise, aux cadres ou aux responsables de ressources humaines, ils sont animés par des spécialistes de la santé au travail ou du domaine concerné. Les membres privés de la COREB ainsi que les Communes ont été conviés à participer aux cours mis en avant dans le cadre de ce projet.

Si 2017 a été synonyme de formations, 2018 a permis aux entreprises de la région d'assister à deux ateliers supplémentaires dont l'un traitait des premiers secours sur le lieu de travail et le second « L'employé revient au travail après de longues absences : que faire en tant que chef ? »

En tout 7 modules de formations ont été menés dans les régions de la COREB, l'ARCAM et de l'ADNV. Le taux de satisfaction des participants était élevé. Fort appréciée par les PME broyardes qui ont participé durant cette première expérience, une réflexion sera menée en 2019 quant à la poursuite de ces formations. En effet, la participation fut plus faible qu'escompté, malgré le caractère très actuel des thématiques traitées et la qualité du contenu des cours prodigués.



App-App

Les prestations App-App consistent à proposer des appuis à de petits groupes de 3 ou 4 apprentis qui ont des difficultés dans une branche enseignée aux cours professionnels. Ces appuis sont donnés par un répétiteur (étudiant au degré tertiaire HES, EPFL, UNI, Écoles supérieures) de la région concernée par l'appui. Les répétiteurs disposent ainsi d'une rémunération régulière.

Lors de l'année scolaire 2017-2018, 12 groupes d'appuis ont été mis en place. Ils se situaient à Estavayer-le-Lac, Lucens et Payerne. Les branches traitées lors de ces cours sont l'allemand, le français, l'électricité et principalement les mathématiques ainsi que l'économie. Le nombre de groupes se trouvait légèrement en-dessous de la moyenne si l'on compare avec les précédentes années. Cependant, les groupes ont atteint le maximum de leur capacité en termes de nombre d'élèves. Le budget 2017-2018, prévoit la constitution de 18 groupes. En 2018, une modification a été opérée au niveau des salaires des répétiteurs. Au total, ce poste du budget a augmenté de 2'000 CHF pour atteindre 22'000 CHF. Mis à part cela, le budget reste identique à la dernière période.

Après mûres réflexions, il n'a pas été souhaité de procéder à une nouvelle campagne de publicité. La mesure a bénéficié d'un soutien financier de 10'630 CHF de la part de plusieurs établissements et Communes. L'ARBV et Ascobroye ont participé financièrement pour l'année scolaire 2017-2018 à raison de 11'000 CHF et 8'000 CHF. Étant donné que le nombre de groupes fut moindre que prévu sur l'année scolaire 2017-2018, les comptes furent positifs et le surplus a pu être rétrocédé aux associations.

Globalement, les cours se passent très bien. Le GPA s'est doté d'un nouvel outil qui se nomme « Sondage Online » et permet d'envoyer les sondages directement sur le téléphone des apprentis. Ces questionnaires concernaient le ressenti et la satisfaction des étudiants. Les seules plaintes récurrentes qui surviennent sont celles portant sur la durée de certains cours qui est de 2 heures.

Ses membres :

Année scolaire 2017-2018

BERNEY Pascal, coach apprenti
 CHAPUIS Anouk, Doyenne CPNV depuis août 2018
 DELBROUCK Philippe, Directeur de la Fondation Cherpillod
 GEISER Pierre-Alain, Doyen CPNV jusqu'à août 2018
 ARM, Pierre-André, Directeur de la COREB



Fondation Formation Vallée de la Broye

Constituée en juin 2016, la Fondation Formation Vallée Broye propose des dons ou des prêts à des jeunes, domiciliés dans la Broye vaudoise ou fribourgeoise, afin de leur permettre d'accomplir ou de suivre un apprentissage, une formation postobligatoire, une école professionnelle, une école supérieure, des études universitaires ou des stages à l'étranger. La Fondation peut aussi faire des dons aux écoles situées dans la Broye vaudoise ou fribourgeoise dans le but d'améliorer les moyens d'enseignement de même qu'aux organisations et entreprises qui contribuent à la formation de la jeunesse.

Les demandes ainsi que les octrois de soutien financier se font dans le respect de certaines conditions fixées au préalable.

En 2018, plusieurs jeunes ont bénéficié de cette aide, dont pour une formation de danse à Bruxelles, un master en relations internationales à Genève, et d'autres... Prenez contact pour soumettre votre projet. <http://www.fondationbroye.ch/>



INNOREG - CODEV

En sa qualité d'association de développement régional intercantonale, la COREB se doit de participer aux organisations fribourgeoise et vaudoise des régions, à savoir Innoreg FR pour le canton de Fribourg et la CODEV (coordination du développement vaudois).

Innoreg FR, dispose généralement d'un coordinateur ou d'une coordinatrice dont la tâche consiste d'une part à apporter son aide à la création de projets régionaux éligibles par la NPR et, d'autre part à appuyer les régions fribourgeoises dans leurs efforts de développement régional et de porteurs de projets. Comme le poste de coordinateur est resté vacant durant un certain temps, il a été procédé au recrutement d'un nouveau collaborateur. M. Jonathan Stark est ainsi entré en fonction le 1er septembre 2018. En sa qualité de membre du comité représentant les régions, le Directeur de la COREB a participé activement au processus de recrutement.

Au demeurant, les régions d'Innoreg FR se sont rencontrées à six reprises en 2018, pour mettre en commun nos réflexions et pratiques concernant l'application régionale de thèmes cantonaux, comme par exemple le plan directeur cantonal, les lois et règlements concernant l'aménagement du territoire et la promotion économique, le nouveau programme NPR et ses différents volets, des futurs systèmes de gestion des secteurs d'activités, etc. Cette plateforme est importante car elle permet d'une part de développer des projets d'importance suprarégionale, de partager les expériences ou de mutualiser les bonnes pratiques.

Dans le canton de Vaud, la CODEV (Coordination du développement vaudois) réunit les régions dans le but de parfaire la cohésion entre elles et pour donner leur input dans le cadre des attributions qui leur sont données. L'année 2018 fut particulièrement dense en activités, puisque les régions de la CODEV ont été mises à contribution dans le cadre des réflexions cantonales relatives aux systèmes de gestion des zones d'activités, dans les différents relatifs au programme de mise en œuvre de la NPR et du futur programme d'application de la loi sur le développement économique en étroite collaboration avec le SPEI. L'évaluation du dernier programme fut positive et il convient de le faire évoluer sur les points qui présentent une bonne marge de progression. Un tableau concerté des espaces de co-working de toutes les régions a été établi de manière à mieux informer les utilisateurs « nomades » des possibilités qui leur sont données. En outre, des ateliers ont été organisés pour rédiger la nouvelle stratégie de la CODEV. Dans le cadre des plateformes thématiques, celle liée au développement territorial s'est largement penchée sur la problématique des systèmes de gestion des zones d'activités et celle de la mobilité. Pour sa part, la plateforme économique, présidée par le directeur de la COREB, s'est penchée sur la possibilité de profiter du nouvel outil informatique de l'Administration cantonale des impôts pour automatiser le registre des entreprises dans les régions et les Communes, sur les études à réaliser au niveau régional concernant les parkings-Relais, les statistiques touristiques, les solutions d'avenir pour le commerce de proximité, un programme de formation en faveur des acteurs régionaux, les outils de commercialisation pour la vente de produits oenotouristiques. Une rencontre avec le nouveau chef de service fut également organisée avec le nouveau chef de service de la DGEP, Lionel Éperon, afin de collaborer étroitement au niveau de la formation professionnelle.



innoreg^{FR}

Collaborations inter-régionales & cantonales

Regio Suisse

Le 21 juin 2018, Regio Suisse organisa, dans le cadre de sa plateforme romande, une « Demi-journée des régions sur le sujet du partage de connaissances sur la pérennisation des projets » au Banana Campus de Lausanne.

La COREB fut sollicitée afin d'apporter son témoignage concernant les bonnes pratiques et les expériences acquises dans le cadre des programmes NPR engagés dans le processus de mise en place du dossier d'Aéropôle. Une vidéo fut réalisée sur le tarmac, devant le chantier du terminal aéroportuaire du Payerne Airport et une présentation fut faite par le directeur de la COREB devant un parterre de porteurs de projets de toute la Suisse romande.

Des discussions qui suivirent, on peut retenir que la nouvelle politique régionale permet d'agir comme étincelle, mais que la pérennisation des projets relève encore de l'adhésion politique et de l'écosystème local, de l'implication des acteurs dès le début du projet, de l'identité forte du projet, etc. Cette demi-journée fut riche d'enseignements et la COREB y a joué un rôle non négligeable.

Landsgemeinde Seeland – Pays des 3 lacs

Le développement du paysage autour des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, allant de la plaine d'Orbe jusqu'à Soleure fait l'objet de grandes réflexions. On appelle ce territoire le potager de la Suisse, car il s'agit de la plus grande et la plus fertile surface agricole de Suisse, mais elle est aussi une région avec un faible mitage des parcelles où il reste encore des surfaces qui étaient autrefois de vastes étendues marécageuses et des zones d'importance nationale pour la protection de la nature. La région est devenue cultivable et habitable grâce à deux corrections des eaux du Jura durant les siècles passés. Mais pour que la valeur écologique et agricole de ce territoire puisse être conservée et développée, il est maintenant à nouveau nécessaire de prendre des initiatives intercantionales. Le drainage des terres doit être assaini et le système d'irrigation développé. Les initiateurs voient la région des Trois-Lacs comme «un territoire d'actions» qui doit être intégré dans la conception fédérale de l'aménagement du territoire.

Aussi, un rassemblement, nommé « Landsgemeinde – L'avenir de la région des Trois-Lacs » eut lieu le 16.11.2018. Près de 350 personnes ont suivi l'invitation des membres du comité de patronage, représentant un large éventail d'intérêts différents. La majorité des invités qui s'est rendue à Morat (germanophone et franco-phonie, venant de 5 cantons et 200 communes), était constituée par des représentants des communes, de la bourgeoisie ainsi que de syndicats, sans oublier des parlementaires cantonaux et d'une douzaine d'acteurs d'organisations protectrices et productives allant de syndicats agricoles et d'améliorations foncières, en passant par la protection de la nature et des oiseaux jusqu'aux pêcheurs professionnels.

Cet événement à Morat, auquel la COREB était partie prenante, est le début d'un processus participatif. L'assemblée se déclara favorable à un processus de création d'une association comme plateforme d'actions. Un comité de fondation représentera les communes, les propriétaires fonciers, l'agriculture, l'industrie alimentaire, la protection de la nature et du paysage et même l'archéologie. Celui-ci préparera la fondation de l'association pour avril 2019. « Si la volonté de renouveau et l'esprit collaborateur perceptible à Morat sont conservés durant le processus, alors le projet sera couronné de succès » a constaté le modérateur bilingue de l'événement et président du Grand Conseil fribourgeois, Markus Ith.

Santé social

Dans le courant de l'année 2018, le besoin d'une intervention de la COREB pour la mise en place d'un réseau de santé s'est faite sentir. En effet, tant du point de vue fribourgeois que vaudois, le vieillissement de la population et la nécessité d'intégrer mieux les différentes prestations de santé, de manière coordonnée et intercantonale, oblige d'orienter la politique de santé de la région davantage sur des solutions d'amélioration de la santé plutôt que des soins. Le système très hospitalo-centré, orienté vers un système de soins, devrait à court terme muter vers une organisation en réseau apte à promouvoir la santé. L'objectif consiste donc à éviter les hospitalisations injustifiées à chaque occasion où le maintien à domicile est possible. La région doit donc s'affairer à offrir une cohérence, une efficacité, une qualité de prise en charge de la population harmonisée et coordonnée sur tout le territoire de la Broye.

Cette vision s'inscrit dans une vision de réseau de soins régional intercantonal, dont le rôle consiste à garantir les meilleures prises en charge possibles tout au long du parcours de vie de la personne. Le projet de construction d'un réseau de santé dans la Broye est non seulement un défi au sens des actions à mener sur le terrain par les institutions et les professionnels installés, mais également en termes de modalités de gouvernance, de système d'informations, de financement et de cadre juridique. La Broye intercantonale compte plus de 70'000 habitants, nombre qui lui donne le potentiel et la légitimité de mettre en place un tel réseau de soins, eu égard au fait qu'elle dispose des services d'un hôpital, d'organisations de soins à domicile, de homes pour personnes âgées, de médecins indépendants, de pôles de santé, et tout une kyrielle d'acteurs de la santé (pharmacies, physiothérapie, osthéopathie, etc). En terme d'opportunité, le moment est particulièrement bien choisi car il permet d'anticiper une évolution qui interviendra tôt ou tard dans les deux cantons en tenant compte des particularités de la région.

Afin de tenter de mener à bien cette nouvelle mission, des représentants de la COREB ont intégré le « Bureau Broye » qui rassemble déjà de nombreux acteurs de la santé de la région, et une commission « santé-social » a été mise sur pied. Son rôle consistera à donner une vision plus politique au dossier et d'aider à trouver les bons chemins afin de trouver les solutions qui pourront convenir à la Broye intercantonale.

Son Président :

—

Ses membres :

ARM Pierre-André, Directeur COREB
 GENETTELI Chantal, Ascobroye délégation
 GUGGI Vincent, Président(e) Bureau Broye
 KILCHOER Nicolas, Président COREB
 LUISISIER BRODARD Christelle, ARBV délégation
 MEYER LOETSCHER Anne, Ascobroye délégation
 MEYER-KELLER Roxanne, ARBV délégation
 PICCARD Olivier, Vice-Président COREB
 PICO Carole, ARBV délégation
 REY-MARION Aliette, Députée VD
 SAVARY Nadia, Députée FR

Présentations dans les législatifs

A l'instar de la pratique instaurée en 2017, le Directeur de la COREB s'est mis à la disposition des législatifs communaux pour leur présenter de manière circonstanciée les différentes activités de notre association. En effet, il est apparu indispensable de mieux faire connaître le champ d'action de la COREB au service du développement de la Broye aux élus communaux qui n'ont pas le loisir de fréquenter régulièrement les différents événements, commissions ou autres séances qui impliquent une intervention de l'organisation régionale. En 2018, trois rencontres ont eu lieu, lors desquelles les Conseillères et Conseillers ont pu poser toutes sortes de questions et écarter tout éventuel doute concernant la nécessité de disposer d'un organe intercantonal pour promouvoir notre région.

Le Directeur se tient à disposition pour organiser de telles rencontres, toujours très appréciées, dans les Communes qui n'auraient pas encore saisi cette opportunité.

Collaborations inter-régionales & cantonales

Secrétariat - Rose de la Broye SA

La société Rose de la Broye SA perçoit des redevances auprès des exploitants du complexe du restoroute « Lully.01 », dont une partie est réservée à des actions de promotion de la région et de l'aire autoroutière ainsi qu'à des actions sans but lucratif en faveur des domaines de l'économie et du tourisme. Durant l'exercice 2018, Rose de la Broye SA a versé les contributions suivantes :

- Une participation financière de Frs 20'000.- pour un soutien à la Bénichon cantonale 2018 organisée à Estavayer-le-Lac.
- Une participation financière de Frs 168'131.80.- en faveur de l'Entente intercommunale pour la mise en valeur de la zone stratégique de « Rose de la Broye » pour les frais liés à l'étude de faisabilité de ce secteur.

La COREB est fortement impliquée dans cette société puisqu'elle en est actionnaire, que M. Pierre-André Arm siège au Conseil d'administration et que M. Michel Marguet en assure la gestion administrative et financière.



Conseil des Jeunes Broyards - CDJB

Le Conseil des Jeunes Broyards – CDJB s'est réuni en Assemblée générale à 5 reprises durant l'année 2018. Pour rappel, ce groupement a été créé dans le but d'inciter les jeunes broyards à s'impliquer davantage dans la vie politique.

Durant cette année, des groupes de travail ont pu être formés afin de concrétiser plusieurs projets dont un groupe pour une « Silent Party » qui s'est déroulée le 20 octobre 2018 à Cousset. De plus, du 8 au 22 décembre 2018, une exposition à Payerne, pour les jeunes artistes, s'est également bien déroulée.

Le 31 octobre 2018, des membres ont aussi participé à la Conférence des parlements des Jeunes à Neuchâtel.

Le Conseil a reçu un mandat de la Commune de Montagny, pour la création d'un sondage adressé aux jeunes de ladite Commune. Ce sondage s'est concentré sur 3 domaines dont la mobilité, les activités et les infrastructures mises en place par la Commune. Le contrat s'est terminé dans les délais en juin 2018.

Enfin, des modifications de statuts ont eu lieu concernant notamment les exigences d'acceptation d'un nouveau membre au sein du Conseil.

Sa Présidente :

MULLER Pierrick

Ses membres :

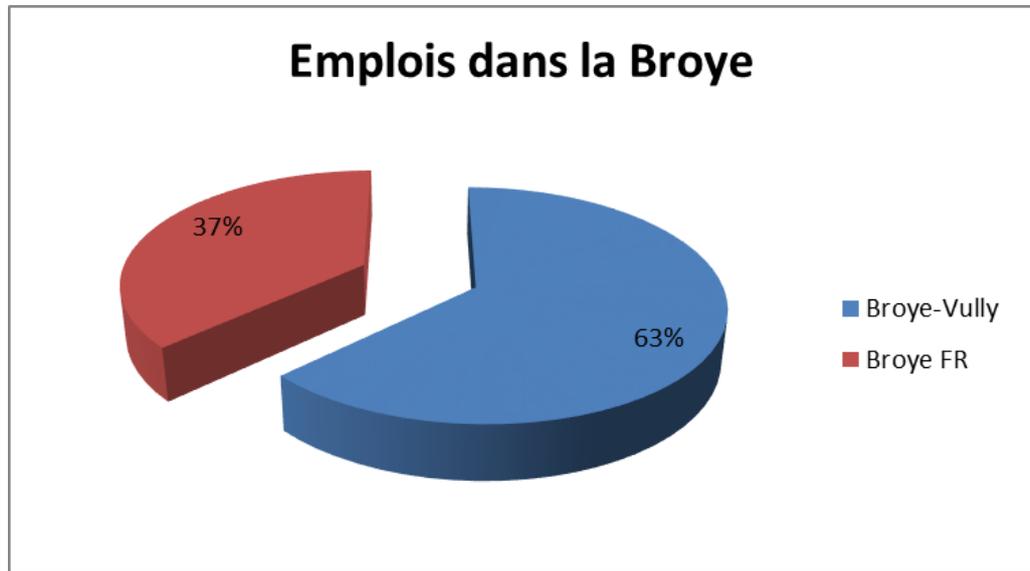
BUCHER Léa, Vice-Présidente
 ANDRUSIK Victoria, Secrétaire
 HOSTETTLER Quentin, Communication
 COSTA SILVA Barbara, Informatique
 KOZLOSKA Wiktoria, Trésorière
 LEMOS FERREIRA Diana, Membre
 MONNEY Kilian, Membre
 CORNAZ Lucien, Membre
 DA SILVA Jessica, Membre
 SCHIRA Laetícia, Membre
 LAUBER Dimitri, Membre
 PINAR Sara, Membre
 GOLLY Roya, Membre

Communes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	%
	36 816	37 690	43 696	44 727	45 976	47 439	48 906	49 911	72 725	74 577	102.57
Avenches	2 993	3 060	3 327	3 477	3 575	3 808	4 030	4 090	4 129	4 210	40.66
Belmont-Broye	--	--	--	--	--	--	--	--	5 402	5 425	0.43
Bussy-sur-Moudon	188	182	179	183	188	184	197	198	208	209	11.17
Champtauroz	120	118	123	121	120	137	137	133	130	128	6.67
Châtillon	328	342	350	379	405	408	442	447	459	462	40.85
Chavannes-sur-Moudon	209	205	210	206	214	225	233	224	224	220	5.26
Cheiry	344	363	349	357	365	371	392	379	388	412	19.77
Chevroux	397	394	407	413	414	406	418	430	446	470	18.39
Cheyres-Châbles	--	--	--	--	--	--	--	--	2 222	2 278	2.52
Corcelles-le-Jorat	409	412	415	420	427	438	443	421	425	460	12.47
Corcelles-près-Payerne	1 874	1 888	1 901	1 910	1 998	2 042	2 091	2 229	2 393	2 448	30.63
Cudrefin	1 088	1 197	1 292	1 365	1 427	1 430	1 464	1 516	1 555	1 589	46.05
Cugy	1 370	1 400	1 417	1 444	1 496	1 510	1 640	1 633	1 690	1 729	26.20
Curtilles	308	305	309	301	295	306	306	311	309	318	3.25
Delley-Portalban	848	867	904	919	971	1 016	1 038	1 066	1 086	1 107	30.54
Dompierre	239	253	251	243	252	246	247	247	242	259	8.37
Estavayer	--	--	--	--	--	--	--	--	9 434	9 457	0.24
Faoug	728	739	741	756	756	800	825	853	870	893	22.66
Fétigny	802	816	835	862	878	896	931	962	978	1 044	30.17
Gletterens	728	752	789	851	911	954	957	1 004	1 033	1 051	44.37
Grandcour	761	781	794	804	787	817	863	856	885	890	16.95
Henniez	236	234	247	264	276	266	287	339	338	359	52.12
Hermenches	335	348	352	357	364	367	376	382	379	379	13.13
Les Montets	1 211	1 233	1 259	1 335	1 333	1 358	1 404	1 405	1 423	1 439	18.83
Lovatens	137	143	137	135	128	136	140	151	143	141	2.92
Lucens	--	--	--	--	--	--	--	--	4 009	4 157	3.69
Lully	853	912	954	1004	1036	1 050	1 076	1 124	1 163	1 161	36.11
Ménières	320	324	323	349	340	353	378	414	410	415	29.69
Missy	314	319	311	321	326	319	335	350	361	352	12.10
Montagny	2 020	2 058	2 044	2 083	2 103	2 204	2 274	2 354	2 404	2 536	25.54
Moudon	4 620	4 772	4 890	4 841	5 078	5 485	5 656	5 770	6 003	6 185	33.87
Nuvilly	333	349	371	376	388	394	398	408	407	424	27.33
Payerne	8 177	8 354	8 662	8 896	9 055	9 131	9 207	9 302	9 301	9 716	18.82
Prévondavaux	65	63	63	64	65	64	61	65	69	70	7.69
Prévonloup	140	142	139	140	148	150	173	172	166	160	14.29
Ropraz	361	356	368	360	367	390	409	405	438	450	24.65
Rossenges	56	66	57	58	59	60	63	65	60	63	12.50
Sévaz	245	246	250	249	249	255	250	270	278	293	19.59
St-Aubin	1 372	1 397	1 391	1 445	1 526	1 557	1 596	1 659	1 706	1 755	27.92
Surpierre	--	--	--	--	--	--	--	--	712	715	0.42
Syens	127	129	120	138	139	138	126	139	145	150	18.11
Trey	247	250	258	264	251	256	267	255	260	268	8.50
Treytorrens	114	115	123	116	118	127	120	124	131	122	7.02
Valbroye	--	--	2685	2712	2787	2 858	2 928	2 960	2 974	3 035	13.04
Vallon	326	316	332	332	351	382	390	404	412	436	33.74
Villars-Le-Comte	149	143	151	151	154	156	153	150	143	142	-4.70
Villarzel	375	382	363	379	400	407	413	415	424	417	11.20
Vucherens	516	529	535	516	520	506	532	543	557	583	12.98
Vulliens	433	436	429	425	424	433	442	462	466	515	18.94
Vully-les-Lacs	--	--	2289	2406	2512	2 643	2 798	2 825	2 935	3 080	34.56

Statistiques

Évolution de la population 2008-2017

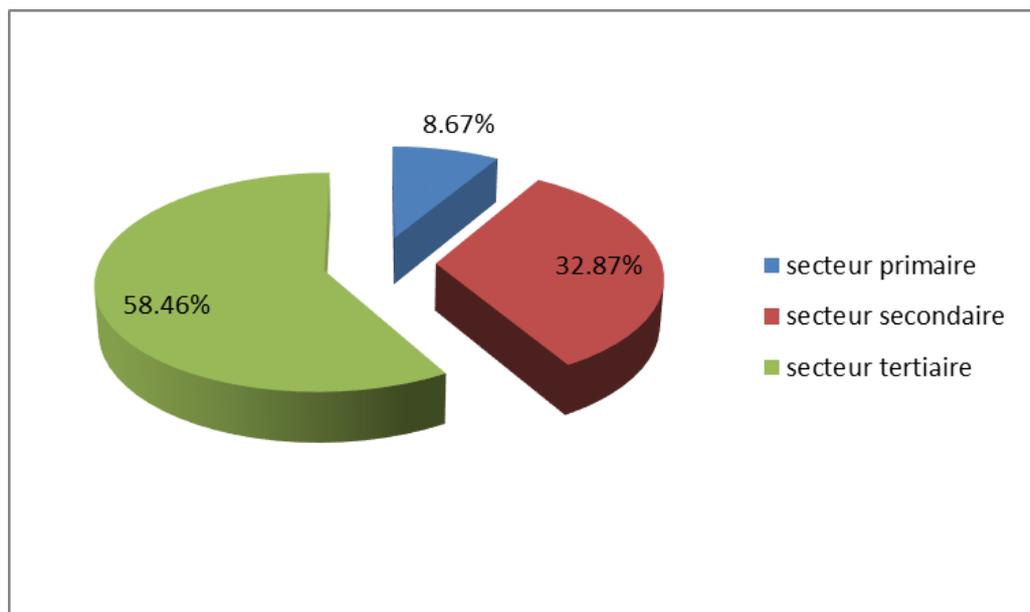
Répartition des emplois dans les districts



Sources au 14.03.2019
Atlas statistique Canton
VaudSstat_portraits district

Statistiques

Répartition par secteur



Assemblées générales/décisions

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS D'ASCOBROYE s'est réunie à deux reprises en 2018, ceci en conformité avec les statuts. L'association compte 19 Communes.

7 JUIN 2018, SALAVAUX COMMUNE DE VULLY-LES-LACS

Comptes 2017

Les Comptes de l'année 2017 se soldent avec une perte de Fr. 11'436.50 alors qu'il était prévu une perte de Fr. 5'360.00 qui a été justifiée. Le rapport de l'organe de révision Fidustavia, ainsi que les comptes 2017 sont approuvés.

Election - Commission de surveillance des moyens auxiliaires de la Broye : Mme Barbara Röthen en charge du dicastère des affaires sociales et de la santé publique de la Commune de Montagny.

15 NOVEMBRE 2018, MÉNIÈRES

Budget 2018

Celui-ci s'élève à Fr. 445'481.50. Le budget présenté n'est sujet à aucune remarque et commentaire. Il est donc approuvé par acclamations unanimes.

Comité directeur

BASSE-BROYE :

M. Pascal Joye, Conseiller communal de Belmont-Broye, **Président**
Etienne Collaud-Trachsel, Conseiller communal de St-Aubin
Chantal Genetelli, Syndic de Montagny

CENTRE-BROYE :

M. Gérard Brodard, Syndic de Lully et **Vice-Président**
M. Pierre-Yves Dietlin, Syndic de Cheyres
M. André Losey, Syndic d'Estavayer

HAUTE-BROYE :

M. Cédric Béguin, Syndic de Ménières
M. Cédric Peclard, Syndic de Les Montets
M. Alexandre Vonlanthen, Syndic de Cugy

PARTICIPENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

M. Nicolas Kilchoer, Préfet
Jean-Daniel Chardonens, Député
Anne Meyer Loetscher, Députée
Membre-invité, économie (2)

Les membres du Comité se sont réunis à 6 reprises durant l'année et ont notamment débattu des sujets décrits dans les pages suivantes.

Nomination des délégations

Commission Santé-social de la COREB

- Genetelli Chantal
- Meyer Loetscher Anne

Activités

Dossiers intercantonaux

Par l'aspect intercantonal de certains dossiers, leur traitement a été délégué à la COREB, tout en restant activement suivi par Ascobroye. C'est notamment le cas pour les sujets mentionnés ci-après. Ils sont, d'ailleurs, détaillés dans le rapport d'activité de la COREB : les transports publics ; Région Capitale suisse ; swiss aeropole ; PDR Broye ; FDR ; App-App ; CPNV – EPIB ; Innoreg ; NPR ; PromFr ; Agri & Co ; Réseau Santé Broye, etc.

Plan directeur régional

Le Comité d'Ascobroye s'est penché sur le problème du PDR Broye devenu obligatoire dans le PdCant. Le Comité a pris la décision de réaliser un document intercantonal. Par conséquent, il sera développé dans le cadre du Plan directeur intercantonal, le PDR Broye.

Frais d'activités culturelles et sportives pris en charge par les parents et les Communes dans le cadre de l'école

Ascobroye a eu à cœur de suivre les travaux de l'ACF, de la députation et de la Conférence des Préfets concernant cette problématique. En effet, le Comité craint que certaines Communes renoncent à rechercher des sponsors et supprimeront simplement les activités scolaires, ce qui créera une illégalité de traitement des élèves.

PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES CONSTRUCTIONS (AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ET OBLIGATION DE CONSTRUIRE).

Le Comité a sollicité la députation afin qu'elle défende son point de vue pour :

Art. 46b : Il est prévu que la Commune qui veut faire valoir son droit d'emption doit rendre une décision qui est sujette à recours à la DAEC. Or, dès le moment où une telle décision est prise, c'est que le problème lié à l'aménagement du territoire est réglé. Il s'agit d'une possibilité de recours à une décision communale qui doit suivre la procédure normale, à savoir le recours auprès de la Préfecture.

Art. 113c al. 2 let. b : il faut demander que les régions qui ont déjà consenti à des dépenses en vue de l'élaboration d'un PDR puissent également bénéficier du financement cantonal.

Association des Communes Fribourgeoises

MM. Losey et Joye sont des membres du Comité de l'ACF. De ce fait, ils relaient régulièrement les différentes informations au sein du Comité d'Ascobroye.

Par ailleurs, selon le principe de la rocade, en 2021, l'Assemblée générale de l'ACF devrait avoir lieu dans la Broye. La Commune de Belmont-Broye a d'ores et déjà annoncé qu'elle serait favorable à ce que les assises se déroulent à Domdidier.

Bibliothèque de la Broye

Le projet de mise en réseau des bibliothèques de la Broye, précédemment mis en standby, est à nouveau à l'ordre du jour. Le Comité a donc donné mandat de la reprise des démarches aux responsables des 5 bibliothèques. Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises, la première fois le 18.04.2018. Les réflexions de celui-ci portent sur les synergies possibles, l'exploitation d'un système informatique commun en vue de la mise en réseau des bibliothèques ainsi que le financement et sa pérennisation. Le groupe de travail devrait terminer ses travaux pour la fin mars 2019 et un projet devrait être soumis aux Communes.

Activités

Le groupe de travail est composé de :

Bibliothèque / Commune	Responsable	Représentant communal
Belmont-Broye		Carinne Hänni, Conseillère communale
Cheyres-Châbles	----	Pierre-Yves Dietlin, Syndic
Cugy	Marie-Noëlle Rotzetter	Alexandre Vonlanthen, Syndic
Estavayer-le-Lac	Manuel Bernet	Samuel Ménétrety, Conseiller Communal
Montagny / Biremont	Barbara Rothen	Chantal Genetelli, Syndique
St-Aubin	Anne-Renée Collaud	Corinne Genoud, Conseillère communale
BCU ET ABF	Geneviève Ingold	coordinatrice des bibliothèques de lecture publique pour la Bibliothèque Cantonale et Universitaire (BCU), et membre du comité ABF

Organe de révision dès 2019

Pour la période comptable 2019-2021, un nouvel organe de révision a été nommé. Il s'agit de la société Fiduflex à Estavayer-le-Lac.

DMOX

Le projet DMOX consiste à une réflexion sur une centralisation et une modification des taxes journalières notamment pour l'encaissement et les bénéficiaires de celle-ci. La réflexion en est à ses débuts. La région devra se défendre le cas échéant. Il est important de suivre la question et que les informations soient relayées aux Communes et à la Commission tourisme de la COREB.

Arcades

Cf rapport de la Fondation Cherpillod.

Marchés publics

Une société active dans les transports scolaires de la région a fait part de sa difficulté pour compléter les documents permettant de soumissionner à un appel d'offres et de répondre aux critères de sélection. Ascobroye a transmis la problématique à la COREB. Cette dernière est en phase de réflexion par rapport à une éventuelle formation relative à la conception de l'appel d'offre, de manière à ne pas préteriter les entreprises régionales.

Don(s) / soutien(s)

App-App

Un don de Fr. 8'000.- en faveur des cours d'appuis aux apprentis – App-App a été accordé pour l'année scolaire 2018-2019. Cf le rapport COREB pour plus de détails.

Préavis

27.08.2018 St-Aubin, PAC « Petite Glâne », coordonnée avec la COREB
06.06.2018 Belmont-Broye, secteur Russy : révision générale du PAL – examen final

Consultations

Avant-projet de loi sur la politique foncière active

Les mesures à mettre en place pour rendre effective la politique foncière active rejoint dans les grandes lignes celle des documents transmis et l'avant-projet soumis. Il n'en demeure pas moins qu'une collaboration étroite avec les organismes de développement régional et les Communes concernées s'avère indispensable et devrait ressortir comme une évidente obligation. La connaissance du terrain des régions et des Communes offre une opportunité de réussite plus élevée que le travail solitaire d'un établissement cantonal. Cet état de fait est d'autant plus patent dans la Broye, en raison notamment de son imbrication intercantonale.

Projet d'ordonnance modifiant le ReLaTeC

Ascobroye et la COREB ont préavisé favorablement le projet d'ordonnance mis en consultation question puisqu'il permet d'apporter un soutien financier aux travaux de planification régionale.

Pascal Joye
Président du Comité d'Ascobroye

Arcades



FONDATION CHERPILOD – ARCADES

Rapport annuel – Ascobroye

2018

Associations régionales



Arcades

Comme nous le souhaitons, 2018 a permis de développer des projets d'activités pour les jeunes dans différentes communes de la Broye fribourgeoise. En collaboration avec les autorités de ces communes ainsi qu'avec des habitants de celles-ci, et le canton, a pu être développé le projet FriTime qui débutera courant mai 2019. De plus, une réflexion plus large sur les activités liées à la jeunesse est en cours avec l'ensemble des communes de la Basse-Broye. Associé à cette réflexion, le Conseil des jeunes broyards, accompagné entre autre par Arcades pour la réalisation de ses projets, est porteur d'une enquête visant à préciser les besoins des jeunes de cette région en terme d'activités.

Comme annoncé, nous avons renforcé notre présence hors-mur à Belmont-Broye, Montagny et Estavayer (tel que demandé par ces communes lors de notre enquête) mais celles-ci n'ont pas donné lieu à une augmentation des demandes individuelles et collectives. Aussi, une réflexion sur la pertinence de cette prestation devra être réalisée en 2019.

Axe individuel

Si globalement le nombre de demandes réalisées par les jeunes habitants de la Broye fribourgeoise reste sensiblement le même qu'en 2017 (45 en 2018 pour 47 en 2017), ceux-ci se présentent moins régulièrement aux entretiens fixés soit après la demande, soit en cours d'accompagnement. Ceci a pour conséquence une baisse des demandes effectives (38 en 2018 pour 45 en 2017) et du nombre d'entretiens réalisés. Il est possible d'expliquer cet état de fait par la priorité mise sur l'insertion professionnelle par les jeunes et leur entourage. Ceux-ci, une fois leur objectif atteint, ne ressentent plus le besoin de travailler sur leurs difficultés sociales. Cependant, il n'est pas rare que, après quelques mois, nous les rencontrons à nouveau pour des questions d'estime de soi, de famille, de consommation ou autres. Problématiques pouvant, dans certains cas, mettre en péril leur formation ou leur emploi.

Notons encore que le nombre de jeunes sans activité ayant fait une demande à Arcades à baisser de 15% (62% en 2017 pour 47% en 2018) mais les questions liées à l'insertion professionnelle restent la principale préoccupation des jeunes faisant appel à nos services.

Aussi, en lien avec la demande faite par la commune d'Estavayer de renforcer nos actions liées à l'insertion professionnelle, nous allons mener une réflexion quant aux outils à développer dans ce domaine (réseaux d'entreprises, communication sur nos prestations,

Arcades

ateliers, etc.) tout en maintenant la possibilité d'un accompagnement social pour les jeunes en ayant besoin.

Enfin, afin de faciliter l'accès à nos prestations individuelles, nous poursuivrons le travail auprès des différents acteurs sociaux de la région et du canton.

Gestion de projets

Comme cela a été dit en préambule, 2018 a permis de développer les collaborations attendues dans la mise en place de différents projets (notamment FriTime sur la commune de Belmont-Broye) et nous a aussi offert l'opportunité d'en développer de nouveaux avec la commune de Montagny et l'ensemble des communes de la Basse-Broye.

A ces projets ont pu être associés différents acteurs locaux tels que le Conseil des jeunes broyards et, par le biais des Projets professionnels concrets du GyB, des étudiants de la région. Mais, le travail réalisé par l'ensemble des partenaires a aussi permis de mobiliser des habitants des communes concernées et certaines sociétés locales tant pour la mise à disposition d'infrastructures que pour l'organisation d'activités. Précisons encore que la jeunesse est pleinement partie prenante à la mise en place de ces projets puisque, en plus des PPC, du Conseil des jeunes broyards, des jeunes habitants des communes concernées se sont portés volontaires pour ces projets tant du point de vue organisationnel qu'opérationnel.

Enfin, les projets déjà en cours en 2017 ont été poursuivis en 2018. Parmi ceux-là nous retrouvons, entre autre, le café citoyen (Tchatche Room), la deuxième édition du Speed dating ainsi que Féminin Pluri'Elle. Ces différents projets sont tous menés en collaboration avec des acteurs locaux tels que l'Animation jeunesse d'Estavayer, le service social régional et certains secteurs de la Fondation Cherpillod. De plus, en cours d'année de nouveaux partenaires se sont joints à ces projets.

Arcades

Associations régionales

Prestations	Unité de mesure	12-17 ans		18-25 ans		Total		
		2017	2018	2017	2018	2017	2018	
Axe individuel Permanences sociales Accompagnements individuels	Nombre de demandes ¹	15	14	30	24	45	38	
	Nombre de jeunes différents ayant fait une demande ²	14	14	26	21	40	35	
	<u>Réponses au moment de la demande :</u>							
	Nombre d'orientations au moment de la demande	0	1	2	1	2	2	
	Nombre de réponses immédiates	3	2	10	12	13	14	
	Nombre d'accompagnements individuels	12	11	18	11	30	22	
	Nombre d'entretiens total dont :	53	48	88	55	141	103	
	-nombre d'entretiens de 30 min. et moins	11	14	16	9	27	23	
	-nombre d'entretiens de 30 min. et plus	42	34	72	46	114	80	
	Nombre moyen d'heures par jeunes	3.4h	2.9h	3.1h	2.4h	3.2h	2.6h	
Nombre de séances de réseau	0	0	0	0	0	0		
Nombre de communes touchées	5	6	6	5	7	8		
Gestion de projet	Nombre de projets collectifs	2	3	2	2	2	3	
	Nombre de projets communautaires	5	8	9	8	9	8	
	Nombre de projets hors-murs ³	2	2	1	2	2	2	

¹ Non compris les demandes de jeunes ne s'étant pas présentés au premier entretien (7 en 2018 contre 2 en 2017).

² Non compris les jeunes ne s'étant pas présentés au premier entretien.

³ Y compris les permanences de rue

Rapport annuel 2018 ARBV

L'Association Région Broye-Vully a réuni ses membres pour les assemblées générales, le 7 juin à Salavaux (Commune de Vully-les-Lacs) et le 15 novembre à Ménières, sous la présidence de Mme Mireille Schaer. L'Association compte 31 Communes.

Les Associations partenaires, COREB, Ascobroye et ARBV, se sont coordonnées afin de tenir leurs assises le même soir, dans le même lieu.

Le Comité Directeur (CDir) est présidé par Mme Christelle Luisier Brodard, Syndique de Payerne. Les statuts précisent sa composition :

- le Préfet du district Broye-Vully, M. Olivier Piccard
- 3 représentants des Communes de Payerne, de Moudon et d'Avenches (Mme Christelle Luisier Brodard, Mme Carole Pico et M. Gaetan Aeby)
- 6 représentants de Municipalités d'autres Communes du district (Mme Aliette Rey, M. Blaise Clerc, M. Christian Cosendai, M. Alexandre Gorgeat, M. Benjamin Borlat, M. Thierry Schreiber)
- 1 Député (M. Philippe Cornamusaz)
- 2 représentants de milieux économiques (M. Yves Diserens, M. Jean-Pierre Bangerter)
- le Vice-président de la COREB, M. Olivier Piccard

Le CDir porte les préoccupations majeures de la région et pour la région, travaille sur les mandats qui lui sont confiés par les statuts, le soutien des Communes, le développement économique et la défense des intérêts de la Broye.

Elections / Nominations en 2018 :

Bourgs et Villages au sein de l'UCV

M. Jean-Daniel Blaser, démissionnaire en qualité de Syndic de Bussy-sur-Moudon à fin juin 2018. De ce fait, il n'est plus appelé à siéger en tant que membre du groupe Bourgs et Villages au sein de l'UCV, en qualité de représentant des communes de moins de 2000 habitants. Lors de la visite des districts le 4 septembre 2018 à Corcelles-près-Payerne, le Comité de l'UCV a désigné (sur préavis de l'ARBV) M. Max Blaser – Syndic de Villarzel pour lui succéder.

Conseil de fondation de la FEM

M. André Jomini – Municipal Commune de Payerne - Membre du Conseil de fondation – FEM - Fondation pour l'enseignement de la musique – est démissionnaire en qualité de membre dès avril 2018. Le Comité Directeur de l'ARBV a nommé M. Christophe Balissat – Municipal à Corcelles-le-Jorat, ratifié lors de l'AG ARBV du 07.06.2018.

UCV – nouveau groupe de travail consultatif

Le Comité Directeur de l'ARBV a nommé M. Jean-Philippe Steck – Municipal à Moudon, au sein du groupe de travail consultatif « Refontes du système d'informations des permis de construire et du registre cantonal des bâtiments ». Il a été ratifié lors de l'AG ARBV du 07.06.2018.

Voici un résumé non exhaustif des préoccupations et prises de position 2018 (vous retrouverez certains dossiers sous d'autres rubriques du rapport annuel COREB) :

Aménagement territoire / LATC / PDR / SGZA

LATC Vaudoise : a été adoptée définitivement au Grand Conseil, la loi est entrée en vigueur et elle est applicable. M. Imhof a fait une présentation aux Communes mi-septembre sur l'entrée en vigueur de la LATC. Concernant l'application sur la taxe sur la plus-value dès le 01.01.2019 : elle sera due lors de nouvelles mises en zone et aussi en cas d'augmentation d'indice.

PDR

Plan Directeur Régional : les Communes considérées comme centre régional auront l'obligation de se doter d'un plan directeur communal sauf s'il y a un plan directeur régional. Le but est de réaliser un Plan Directeur Régional broyard intercantonal pour harmoniser les besoins de notre région. Côté fribourgeois c'est une obligation, côté vaudois c'est une nécessité. Objectif : mars 2020.

Rapport annuel 2018 ARBV

Projet gare marchandise – La Guérite – Estavayer :

M. Bertrand Schrago, consultant en transport, a fait une présentation détaillée aux membres du Comité Directeur ARBV. Projet ferroviaire le plus important dans la Broye depuis de nombreuses années !

SGZA

Les zones stratégiques seraient régies par un plan d'affectation cantonal (exemple : Aeropole). Zones régionales seulement s'il y a 5 hectares. Plus de nouvelles zones locales. Affectation des zones industrielles : doivent être gérées par un système régional. Aucune possibilité de rezoner par la suite ! Sujet repris en 2019, nous devons rester très attentifs.

RIE III et les finances communales

Pour 2019, une perte de 130 mio est confirmée pour les Communes. Une motion (demande de compensation partielle cantonale : 50 mio) et un postulat (demande de compensation complète) ont été déposés au Grand Conseil. 50 mio avalisés en première lecture, l'AVASAD aussi avalisé (transfert financier de l'AVASAD au canton en 2020 / 2.5 points d'impôts, dont 1.5 points doivent être imputés dans les communes).

Equipement scolaire

Répartition des coûts entre l'état et les communes. Fin d'année scolaire 2018, pas de terrain d'entente, un mandataire a été chargé de rédiger une initiative parlementaire qui reprend les articles de loi et soumettra une proposition de texte. (Cela permettrait de nommer exhaustivement les charges pour les communes ; le reste serait à charge du canton).

Informations des représentants milieux économiques

Thématique de la **sous-traitance dans les marchés publics** lorsqu'elle n'est pas admise: comment contrôler le respect de cette clause dans la réalité? Certains bureaux d'études créent une antenne dans un autre pays afin de contourner la loi et baisser ainsi leurs coûts. Comment rédiger la demande d'offre pour éviter les abus ? Ne pas avoir peur de dire que l'on n'adjuge pas forcément au meilleur marché, on peut adjuger au n°2 ou n°3 par exemple !

"Landsgemeinde" avenir du Pays des Trois-Lacs :

Projet très large sur les problématiques d'irrigation, les besoins de l'agriculture etc ; une rencontre avec échanges d'idées sur ce thème a eu lieu le 16.11.2018 à Morat, l'ensemble des milieux ont donné leur avis. (Pronatura, les agriculteurs, les communes, ...).

D'autres thématiques importantes ont été abordées par le CDir ARBV durant cette année :

- PAC « Petite Glâne »
- STEP régionales
- Projets LADE et NPR
- Normes sur le parascolaire
- ...

Rapport annuel 2018 ARBV

Présentations lors des deux AG ARBV 2018 :

07.06.2018 :

Présentation par M. Eric Golaz, en sa qualité de Président de la plate-forme interdépartementale prévention de la radicalisation

"Dispositif de prévention contre la radicalisation et l'extrémisme violent"



15.11.2018 :

Présentation d'un projet régional par M. Christian Aubort - Pharmacien

«Centre Médical de Moudon – Médecine de proximité»



Divers

Plusieurs autres sujets ont été réfléchis et traités durant l'année 2018 au cours des cinq séances du Comité Directeur de l'ARBV. Dans le rapport d'activité 2018 de la COREB, vous trouverez les détails sur des dossiers également traités par le CDir: Plan Directeur régional, Aéroport, projets LADE et NPR, App-App entre autres.

Christelle Luisier Brodard
Présidente du Comité directeur ARBV

Dates à reporter dans votre agenda

06.06.2019

Assemblées générales de la COREB, de l'ARBV et d'Ascobroye
à Corcelles-près-Payerne

Septembre – octobre 2019

Apéritif Economique Broyard

07.11.2019

Assemblées générales de la COREB, de l'ARBV et d'Ascobroye
à Lully





Tél. +41 26 663 90 80

info@coreb.ch
www.coreb.ch

